



Balan

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - ÉDITION 2021 - WWW.VILLE-BALAN.FR



MAGAZINE MUNICIPAL



LIVRAISONS SUR DEMANDE
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

Sable, Graviers, Terre Végétale,
Enrobé à froid, Matériaux Paysagers,



AIN RHÔNE GRANULATS
CARRIÈRE DE BALAN
TEL : 04.72.25.44.37
FILIALE DU GROUPE BRUNET



LA BALANDRINE

*Pizzas à emporter
cuites au feu de bois*

Téléphone: 04 72 25 97 20 - Camion: 06 09 38 97 00

**BÉTON ET MATÉRIaux DE CONSTRUCTION
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS**

CENTRALE DE BALAN
04 78 88 01 01

BML MATERIAUX
04 78 48 68 57

WWW.BETONALYON.FR - 04 78 48 58 48

G.T. Environnement & Paysage

GIRERD François - 06 32 23 67 50
gtenvironnementetpaysage@gmail.com

Marbrerie Alain ROSSET

- Travaux de Cimetières
- Pompes Funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de Corps
- Articles Funéraires

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97
Siège Social / Atelier / Magasin
« Les Chartinières » - 01120 DAGNEUX

SOMMAIRE

VOUS TROUVEREZ DANS CETTE ÉDITION

P. 4-31

MUNICIPALITÉ

Édito du Maire
Composition de votre conseil municipal
Budget 2020, Urbanisme, Commissions municipales
Écoles communales, Balan en bref
Hommage à Lucienne Bernard
Conte du Moyen-Âge



P. 32-57

ASSOCIATIONS

Bibliothèque, Si Balan m'était conté, Tous en scène, BAL
Les Passionnées, MFR, Parents d'élèves, Sou des Ecoles
Ram, Tennis Club, BCA, FCB, Les Archers, Kick Boxing
ASCB, Comité du Jumelage, Eglise Evangelique
Restos du Cœur, Téléthon, Club de l'Amitié
Sapeurs-pompiers, Hommage à René Gérard



P. 58-62

BALAN PRATIQUE

Adresses utiles
Vos démarches en ligne
Location des équipements communaux



Directeur de la publication : **Patrick MÉANT**

Responsable de la rédaction : **Véronique DOCK**
et la commission communication - **Paméla NESTEROVITCH, Valérie VILLARD, Corinne VILLARDIER, Marie-Claire LIORET, François FERRETTI, Noémie BIMOS, Jean-Pierre BURGHARDT**

Conception & réalisation : **Studio Pertinence (01)** - Imprimé sur papier certifié PEFC par un imprimeur labellisé Imprim'Vert

EDITO

S'ADAPTER À UN CONTEXTE DIFFICILE

PATRICK MÉANT
MAIRE DE BALAN



Chères Balanaises, chers Balanais,

Pour la première fois depuis ma prise de fonction, je m'adresse à vous solennellement faute de n'avoir pu le faire précédemment lors d'un rassemblement public que les mesures sanitaires exigées par la pandémie de la Covid 19 ne permettaient pas d'organiser.

En premier lieu, je vous remercie de la confiance que vous avez accordée à la liste que je conduisais lors des élections municipales du 15 mars 2020 et qui m'a permis d'endosser le rôle de maire le 23 mai 2020. Durant cette période de transition, nous avons dû gérer, en pleine coopération avec Gérard Bouvier (ancien maire), tous les dossiers en cours mais surtout les nouvelles prérogatives qui s'imposaient à nous durant cette période de confinement. Je profite de cet édito pour remercier publiquement Gérard pour les excellents liens (de confiance, de soutien...) que nous avons pu tisser pendant les 2 mandats que nous avons partagés.

Cet exercice a débuté dans des conditions que je n'avais pas envisagées, tout en sachant néanmoins que la vie de maire ne serait pas un long fleuve tranquille... Il a donc fallu faire face et nous adapter rapidement de manière structurée - capacité que l'homme développe souvent lorsque la situation le nécessite.

Comme vous l'avez certainement constaté, en cette période très troublée, nos 2 axes prioritaires ont été, d'une part, de protéger nos populations de la contamination par l'application des bonnes mesures accompagnées de la distribution de masques, et d'autre part, de réouvrir au plus tôt nos écoles en respectant strictement tous les protocoles sanitaires exigés. Éviter le décrochage scolaire était impératif.

Malgré mon attachement au développement des relations sociales, au titre de ma fonction, je ne prendrai pas le moindre risque d'organiser ou d'autoriser des rassemblements qui exposeraient votre santé. Soyez pourtant assurés de ma volonté de vous offrir des moments d'échanges et de détente qui vous sont très chers, mais la sagesse doit l'emporter sur le désir.

GRAND MERCİ À GÉRARD BOUVIER

Conservant cette logique, à l'instant où je rédige cet article, je pense très vraisemblablement être dans l'incapacité de pouvoir organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux que je considère pourtant essentielle en termes de partage et de convivialité. Soyez convaincus que je le regrette tout autant que les fidèles participants que nous avons plaisir à accueillir chaque année. Aussi je développerai un peu plus longuement mon propos dans cet édito en évoquant quelques projets majeurs qui devraient guider notre agenda 2021.

Gérer c'est prévoir. Nous devons donc dès à présent adapter nos méthodes de travail et nos modes de vie pour anticiper cette mutation inévitable générée par la pandémie qui s'inscrira très certainement dans la durée.

Notre commune a fortement souffert de la période d'inactivité de notre personnel, obligé de se confiner durant près de deux mois (comme beaucoup d'entre vous) et gelant ainsi complètement les opérations d'entretien et d'embellissement de notre patrimoine. Le temps perdu ne se rattrape pas toujours et de ce fait l'image donnée de notre village n'est pas à la hauteur de mes attentes. C'est pourquoi nous allons nous employer à apporter toutes les actions correctives et toutes les améliorations pour y remédier.

Cette fin d'année aura également été marquée par les départs de quatre de nos employés communaux, ce qui complexifie temporairement la gestion de nos ressources. Dans la difficulté, l'optimiste voit toujours des opportunités et c'est bien dans ce cadre que je m'inscris. Des recrutements ont donc été lancés avec pour objectif de renforcer notre organisation structurelle, d'optimiser nos différentes missions et de développer l'excellence opérationnelle.

Comme je l'ai toujours défendu, le "bien vivre" dans une commune repose sur le travail en harmonie réalisé conjointement par le conseil municipal, le personnel communal et l'ensemble des clubs et associations de bénévoles. Je serai toujours le fédérateur de cette vision, le trait d'union qui doit permettre à chacune et à chacun de s'élever. Dans cet esprit, nous ne faiblirons pas dans le soutien que nous apporterons au monde sportif, associatif et culturel tout en exigeant dans l'intérêt de toutes et de tous, le respect des bonnes pratiques et des règles établies quant à l'occupation des espaces communaux.

2021 sera l'année qui marquera la baisse significative de notre endettement et par là même donc, celle préparatrice à de nouveaux grands projets que nous porterons en 2022 et les années suivantes.

Le premier dossier étudié sera celui de l'enfouissement des réseaux et de la réfection de la voirie du quartier de la Chapelière et du lotissement "Terre et Pierre". Il sera traité dans la concertation puisqu'une réunion publique avec les habitants concernés sera programmée.

Cette nouvelle année devrait également être le temps de la transition écologique avec un nouveau mode de fleurissement et un travail sur la réduction des consommations énergétiques, points développés plus loin dans ce bulletin municipal. Dans ce même registre, en 2022 une centrale photovoltaïque d'une puissance de 3,6 Mégawatt (soit l'équivalent de la consommation de 850 foyers) devrait voir le jour au sud de notre village. Sur un plan patrimonial tous nos efforts seront portés sur la maintenance et la réhabilitation des bâtiments existants avant d'envisager de nouvelles réalisations : cela serait prématuré. La sécurité reste au cœur de nos préoccupations et le plan d'actions sera déployé très rapidement afin de lutter contre toutes formes d'incivilités (routières, environnemen-tales, nuisances sonores...) et garantir un cadre de vie en adéquation avec vos attentes.

Financièrement nous devons intégrer dès à présent que les dotations pourraient être affectées par le contexte économique très perturbé. Il est donc essentiel que nous soutenions le développement économique sur notre territoire, sous toutes ses formes, pour compenser ce manque de ressources éventuel et développer la création d'emplois.

Je tiens à souligner l'excellente implication du conseil municipal qui a su très vite prendre ses marques et dont les idées de création ou d'amélioration foisonnent dans chaque commission afin de respecter les engagements de notre programme électoral et de répondre au mieux à vos attentes.

Avant de conclure mon propos je voudrais adresser une pensée très forte à toutes les familles qui ont perdu un être cher. Je veux leur témoigner ici toute ma gratitude et tout mon soutien restant à leurs côtés si nécessaire.

Enfin, puisse cette année vous apporter la joie, épargner votre santé, honorer vos espérances et permettre la réussite de tous vos projets.

GÉRER C'EST PRÉVOIR

2021 VERRA NAÎTRE DE NOUVEAUX PROJETS

CONSEIL MUNICIPAL

VOS ÉLUS 2020-2026

LES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES DE CE DÉBUT DE MANDAT
NE NOUS ONT PAS PERMIS DE NOUS CROISER RÉGULIÈREMENT
AU COURS DES MANIFESTATIONS ET CÉRÉMONIES.
SACHEZ CEPENDANT QUE LE CONSEIL MUNICIPAL ET SES COMMISSIONS
ASSURENT LEUR TRAVAIL HABITUEL ET RESTENT À VOTRE SERVICE



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Patrick MÉANT 58 ans, cadre en gestion	Eliane MARTINS 60 ans, assistante de formation	Béregère MULLER 40 ans, conseillère de gestion
Véronique DOCK 44 ans, étudiante en reconversion professionnelle	Jean-Michel HALET 61 ans, cadre technique	Vincent MAILLET 39 ans, référent liaison froide
Patrick BOUVIER 55 ans, agent de maîtrise	Yolande AFFRE 41 ans, assistante maternelle	Valérie VILLARD 54 ans, chargée de relation clients
Catherine BANCEL-FRANGIONE 57 ans, agent de maîtrise	Sébastien BUSSY 48 ans, pompier d'aéroport	Jean-Pierre BURGHARDT 69 ans, retraité
François FERRETTI 55 ans, ingénieur commercial	Marie-Claire LIORET 47 ans, infirmière	Jessie MEAN 44 ans, commerciale en lunetterie
Corinne VILLARDIER 58 ans, responsable administrative	Michel TROSSELY 70 ans, retraité	Laurent ROGNARD 50 ans, cuisinier - pâtissier
Stéphane PONTHEIU 44 ans, fonctionnaire	Noémie BIMOSZ 21 ans, gestionnaire indemnisation	Claudine CHALLAND 60 ans, retraitée
	Pierre BOUVIER 43 ans, agriculteur	François GERENTET DE SALUNEAUX 55 ans, artisan

COMPOSITION DES COMMISSIONS



DÉLÉGATIONS DIVERSES

CCAS

Noémie BIMOSZ
François GERENTET
Yolande AFFRE
Claudine CHALLAND
Marie-Claire LIORET
Laurent ROGNARD
Valérie VILLARD

CORRESPONDANT DÉFENSE

Stéphane PONTHEIU

BUCOPA

Patrick MÉANT
Catherine FRANGIONE

DÉLÉGUÉS SIEA

Patrick BOUVIER
Jean-Michel HALET
Suppléants :
Pierre BOUVIER
Jean-Pierre BURGHARDT
Eliane MARTINS
Corinne VILLARDIER

GESTION DES FINANCES



PAR PATRICK MÉANT

LE BUDGET PRIMITIF EST ÉQUILIBRÉ
EN RECETTES ET EN DÉPENSES POUR UN MONTANT DE :

1 445 323 €

EN BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2020 reste un budget contraint avec une légère baisse de 2,45% due à une dotation exceptionnelle dont nous avons bénéficié ponctuellement en 2019. De manière générale la baisse des dotations ainsi que l'évolution démographique constante de notre commune, nécessitent sans cesse l'adaptation de nos budgets et nous conduisent à une gestion rigoureuse. Ce n'est que par cette action que nous continuerons à dégager de l'excédent pouvant laisser entrevoir la réalisation de projets de taille raisonnable en mode d'autofinancement.

751 852 €

EN BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2020 est déséquilibré. Le montant des recettes s'élève à 751 852€ alors que le montant des dépenses s'élève à 586 354 €. L'excédent sera reversé au budget 2021.

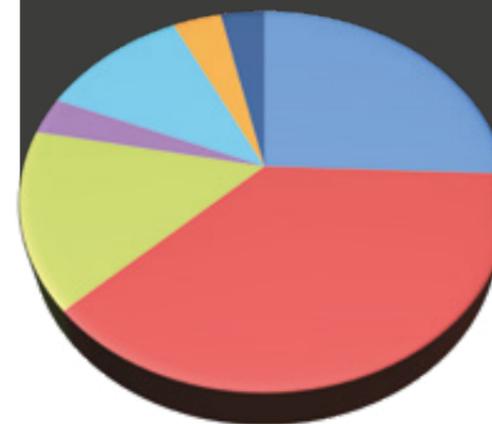
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 445 323 €

Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) se décomposent ainsi :

- Charges à caractère général (eau, électricité, entretien bâtiments, ...): **370 360 €**
- Charges de personnel : **540 000 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, cotisations, subventions aux associations ...): **218 300 €**
- Charges financières : **46 384 €**
- FPIC : **55 000 €**
- Opérations d'ordre : **49 990 €**
- Virement à la section d'investissement : **165 289 €**



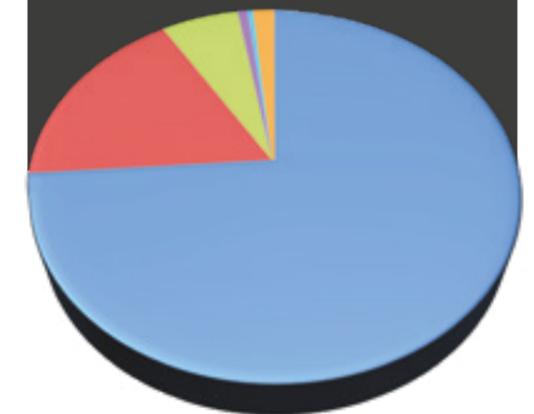
- charges à caractère général (25,63%)
- charges financières (3,21%)
- opérations d'ordre (3,46%)
- charges de personnel (37,36%)
- virements d'investissement (11,44%)
- autres charges de gestion courante (15,10%)
- Fonds de Péréquation Intercommunal FPIC (3,80%)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 445 323 €

Les recettes que la collectivité peut percevoir (transferts de prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...) se décomposent ainsi :

- Impôts et taxes : **1 067 619 €**
- Dotations et participations : **250 682 €**
- Autres produits de gestion courante : **87 924 €**
- Produits exceptionnels : **6 690 €**
- Produits des Services : **11 021 €**
- Opérations d'ordre : **21 387 €**



- impôts et taxes (73,87%)
- autres produits de gestion courante (6,08%)
- produits exceptionnels (0,47%)
- dotations et participations (17,34%)
- produits des services (0,76%)
- opérations d'ordre entre sections (1,48%)

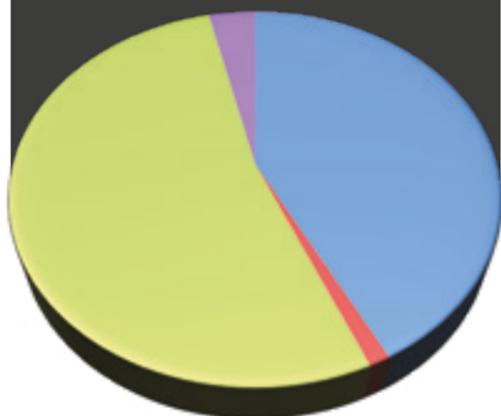
LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

586 354 €

Les dépenses relatives au remboursement de la dette et aux équipements de la collectivité (travaux en cours, acquisitions, ...) se décomposent ainsi :

- Immobilisations corporelles : **248 326 €**
- Immobilisations incorporelles : **7 080 €**
- Emprunts et dettes assimilées : **309 561 €**
- Dotations subventions et opérations d'ordre : **21 387 €**



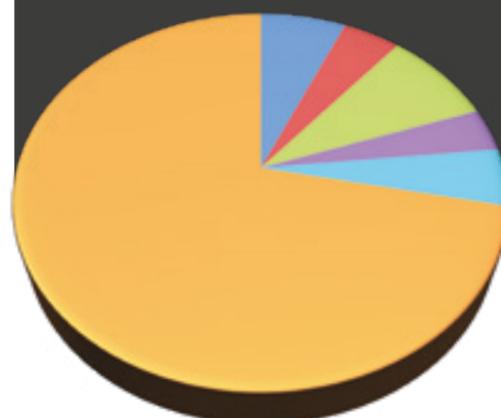
- immobilisations corporelles (42,35%)
- immobilisations incorporelles (1,21%)
- dotations, opérations d'ordre (3,65%)
- emprunts et dettes assimilées (52,79%)

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

751 852 €

Les recettes correspondent majoritairement aux emprunts, aux dotations et subventions de l'Etat. On y trouve aussi l'autofinancement, recette qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

- Subventions, participations et conventions : **64 103 €**
- Ecritures d'ordres : **49 990 €**
- FCTVA : **36 766 €**
- Taxe d'aménagement : **28 000 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés : **539 538 €**
- Solde d'exécution : **33 455 €**



- écritures d'ordres (6,65%)
- excédents de fonctionnement (71,76%)
- soldes d'exécution (4,45%)
- FCTVA (4,89%)
- taxe d'aménagement (3,72%)
- subventions, participations et conventions (8,53%)

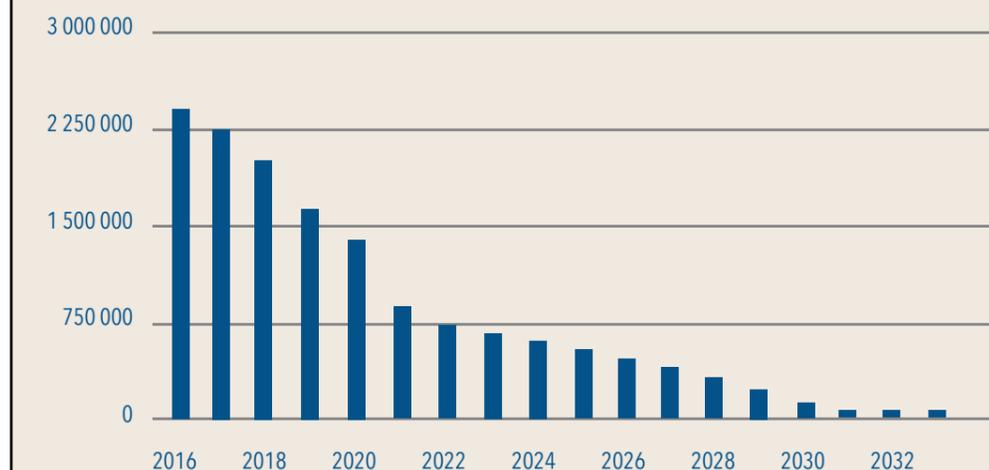
LA DETTE

Les investissements lourds mais nécessaires effectués en 2015 et 2016 (enfouissement des réseaux au Front de Bandière, réalisation de l'Espace Associatif et Culturel, création d'une nouvelle classe modulaire) nous ont conduits à contracter des prêts assez importants se cumulant aux prêts déjà engagés précédemment. Ces emprunts limitent

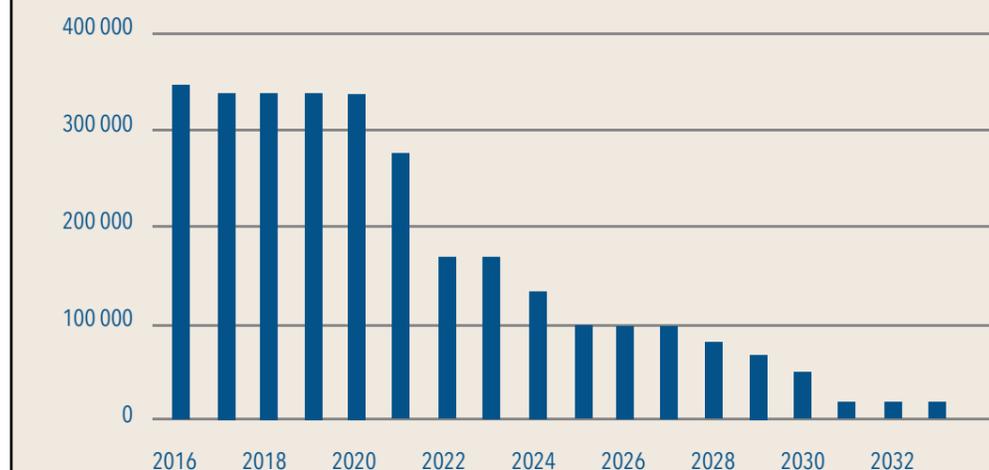
jusqu'en 2022 notre capacité à réaliser de nouveaux investissements conséquents. Néanmoins nous continuerons à entretenir et réhabiliter notre patrimoine communal, qui est, il faut bien l'admettre assez conséquent au regard de la taille de notre commune.

A noter enfin que les baisses régulières des dotations de l'état (encore plus imprévisibles dans le contexte économique actuel) pourraient nous amener à réajuster de manière raisonnable et raisonnée les taux d'imposition qui restent malgré tout très faibles à Balan.

CAPITAL RESTANT DÛ



ANNUITÉS



URBANISME

PLU, PERMIS & DÉCLARATIONS, RÈGLES EN VIGUEUR

PLU

VOICI UN RAPPEL
DES MODIFICATIONS
EFFECTUÉES

En terme d'urbanisme cette année 2020 aura été marquée principalement par la mise en application des règles du PLU modifié.

Le PLU modifié intègre alors de nouveaux éléments majeurs :

- Coefficient de biodiversité de 30% pour toute nouvelle construction en excluant les murs et les toits terrasse végétalisés.
- Stationnement de 2 véhicules par logement pour toute nouvelle construction.
- Espace commun de 10% pour les projets de logements collectifs tout en remplissant les 2 critères précédents.

Par ailleurs, une OAP* préservant les "zones de ruralité" a aussi été annexée à ce PLU. La finalité de cette OAP est de préserver l'aspect architectural de toutes les anciennes fermes de notre village.

La municipalité a profité de cette modification pour assouplir les règles d'implantation des piscines et des structures légères (abris de jardin, pergola...). De même, elle offre plus de liberté dans le choix des clôtures (type et couleur).

À noter toutefois que les règlements ou conventions signés dans le cas de copropriétés ou d'organisations collectives (syndic...) s'appliquent en priorité (même si le PLU est moins contraignant).

Il est important que tous les nouveaux projets répondent à ces exigences.

En cas de moindre doute, et avant d'engager une opération, prenez contact directement avec la mairie pour connaître plus précisément les évolutions apportées.

*OAP : Orientation d'aménagement et de programmation

LES DÉLAIS D'INSTRUCTIONS

1 mois

délai d'instruction pour
une déclaration préalable

2 mois

délai d'instruction pour
un permis de construire

3 mois

délai d'instruction pour
un permis d'aménager

DOSSIERS TRAITÉS EN 2020

PERMIS DE CONSTRUIRE

11

- 4 maisons individuelles
- 1 construction de 3 villas
- 1 extension
- 1 abri voiture /moto
- 1 centrale photovoltaïque
- 1 extension et réhabilitation bâche de captage
- 1 auvent ouvert de 60m²
- 1 refus

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

44

- 8 changements de menuiseries (portes/fenêtres)
- 8 clôtures
- 7 piscines
- 6 refus, sans suite ou mauvaise procédure (pc nécessaire)
- 5 poses de panneaux photovoltaïques
- 3 ravalements de façades
- 2 abris de jardin
- 2 auvents
- 1 division en vue de construire
- 1 véranda
- 1 pergola

LISTE DES TRAVAUX SOUMIS AU

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Toute nouvelle construction dont la surface dépasse 20 m² hors Zone U.
- Pour une piscine sans couverture lorsque le bassin fait plus de 100 m².
- Pour une piscine couverte : lorsque l'abri fait plus de 1m80 de haut, quelles que soient les dimensions du bassin.
- Pour les châssis et serres : lorsque la hauteur est supérieure à 4 m ou dont la superficie est supérieure à 2 000 m² par unité foncière, quelle que soit la hauteur.
- Pour les ouvrages au sol de production d'énergie : lorsque la puissance crête est supérieure à 250 KW.
- Pour les ouvrages au sol de production d'énergie : lorsque la hauteur est supérieure à 1.80 m et la puissance crête supérieure à 3 KW.

ATTENTION : si la construction fait + 150 m² de surface de plancher, le recours à un architecte est obligatoire.

IMPORTANT : EN AUCUN CAS LES TRAVAUX NE PEUVENT DEBUTER AVANT L'ACCORD DU PC OU DE LA DP ET DE LA PERIODE DE RECOURS AU TIERS REQUISE.

LISTE DES TRAVAUX SOUMIS À LA

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, y compris des travaux de ravalement de façade (ex : modification d'ouverture, pose de volets roulants...).
- Les clôtures doivent respecter les règles du PLU quel que soit le type de clôture (ex : muret, grillage) et quel que soit votre secteur d'habitation .
- Les changements de destination d'un bâtiment existant (ex : un local commercial devient une habitation...).
- Les travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher comprise entre 5 m² et 40 m² en Zone U (sinon seuil à 20 m²).
- La transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte.
- Les piscines non couvertes dont le bassin est inférieur ou égal à 100 m². Si elles sont couvertes, la couverture, fixe ou non, doit être à moins de 1.80 m du sol.
- Les habitations légères de loisirs doivent être précédées d'une déclaration préalable si leur surface de plancher dépasse les 35 m².
- Les châssis et serres de moins de 2000 m² au sol et d'une hauteur au-dessus du sol comprise entre 1.80 m et 4 m.
- Les ouvrages de production d'électricité.

COMMISSIONS

BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT



BÂTIMENTS

NOTRE PATRIMOINE FONCIER SOUS SURVEILLANCE

2020, voici un nouveau mandat qui démarre avec une nouvelle équipe dynamique et impatiente de s'investir dans les différentes commissions communales.

En ce qui concerne la commission bâtiments, sept personnes y participent activement, pour la moitié il s'agit de nouveaux élus. Après une brève présentation des divers bâtiments communaux, qu'ils soient locatifs ou à usage collectif, des visites ont été réalisées pour établir un diagnostic et définir l'état de santé des différents équipements, ainsi que le devenir de certains autres. Ces visites ont permis de lister et de prioriser les interventions et investissements à réaliser.

Les écoles, plus toutes jeunes, ont particulièrement attiré l'attention des membres de notre commission. Il faut donc continuer à améliorer :

- l'isolation des bâtiments scolaires, ce qui nécessitera une rénovation des ouvertures,
- les éclairages afin d'offrir un meilleur confort aux enfants comme au corps enseignant, tout en diminuant la consommation d'énergie et son coût, leur aspect, les écoles doivent être propres et saines.

Les équipements sportifs et associatifs sont pour leur part très sollicités et donc très fréquentés. Leur entretien et leur rénovation

s'imposent régulièrement. Le terrain de football vient d'être rénové et la réfection de l'éclairage du stade va être réalisée. Une nouvelle piste de lancer de poids a été ajoutée. Un nouveau local de stockage a été également installé, ainsi qu'un conteneur acquis par l'association BCA et posé sur une dalle réalisée par la municipalité. Des haies mourantes ont été supprimées. La rénovation du court de tennis n°2 ainsi que l'éclairage du court n°3 ont été actés. Les travaux seront engagés dès validation de la subvention de la Région. Enfin, une étude va être lancée pour remplacer les ouvertures vétustes de la buvette.

Le parc locatif a été également vu et la municipalité doit continuer à entretenir ses logements. Un état des lieux est réalisé après chaque départ de locataire, ce qui permet de procéder à la remise en état des logements au fil du temps et maintenir ce parc locatif en bon état. En 2020, la municipalité a procédé à la rénovation complète d'un de ses appartements. Ces actions viennent compléter le suivi quotidien assuré par divers contrats d'entretien (chauffage, climatisation et conformité).

Dans la même thématique, les sanitaires publics, situés sur la place de la mairie, ont été rénovés par les services municipaux.

26

NOMBRE DE KMS DE ROUTES ET DE CHEMINS À BALAN

VOIRIES & RÉSEAUX

DES INFRASTRUCTURES QUI NOUS RELIENT

Le rôle de la commission voirie est essentiel. Elle doit s'assurer que l'état des routes permette un usage sécurisé. Elle fait réparer, par des entreprises de travaux publics, les dégradations structurelles dues aux intempéries ou à l'usure.

Avec la densification de notre territoire le stationnement devient un point sensible sur notre commune. La commission étudie, chaque fois que cela est possible, la création de nouvelles places de stationnement, mais en fonction des quartiers cela reste difficile à réaliser. Bien souvent, un peu de bon sens et de civisme de la part des utilisateurs suffiraient bien à résoudre aisément quelques points noirs.

L'eau et l'assainissement étant de compétence communautaire notre rôle se limite à surveiller leur bon fonctionnement.

En ce qui concerne l'éclairage public : il devrait évoluer dans un futur proche pour être moins énergivore et mieux s'adapter à nos besoins. Avec encore un peu de patience, le déploiement de la fibre optique devrait voir son achèvement final au plus tard en juin 2022.

Patrick BOUVIER
maire adjoint aux bâtiments, voiries & réseaux

6

M³ DE DÉCHETS ONT ÉTÉ AMASSÉS LORS DE L'OPÉRATION BALAN PROPRE

ENVIRONNEMENT

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Si pendant cette période de pandémie, le confinement nous aura soumis à des moments de sidération, mettant à l'épreuve nos capacités d'adaptation, la nature n'a pas mis longtemps à s'adapter à cette situation et à reprendre ses droits. Nous avons pu constater le repeuplement d'animaux sauvages, d'insectes et de végétation où l'homme ne lui avait plus laissé beaucoup "d'ères". Preuve que l'être humain a pris une place considérable sur le plan géographique et environnemental.

Malheureusement, la pandémie aura eu raison de cette parenthèse environnementale par l'apparition d'une nouvelle pollution venue jusqu'à nos campagnes, celle des masques jetables, des lingettes désinfectantes et du retour des objets plastiques à usage unique pour raisons sanitaires.

Nous avons également déploré un nombre croissant de dépôts sauvages dans nos chemins, tels que des déchets verts, gravats, matériaux de construction, déposés par des particuliers ou des entreprises peu scrupuleuses de l'environnement. La police municipale et la gendarmerie, aidées par la vidéo surveillance, veillent et investiguent pour retrouver ces contrevenants.

Concernant les périodes répétées de fortes chaleurs et de sécheresses, elles auront mis à rudes épreuves notre environnement en augmentant par la même occasion les risques d'incendie de nos zones boisées. La végétation souffrante nous oblige à repenser le fleurissement et à remplacer l'entretien de nos massifs et de nos trottoirs par des solutions plus douces, sans produits agressifs.

La commission environnement s'est réunie à plusieurs reprises et continue d'étudier l'avenir des espaces verts, en proposant des espèces plus résistantes à la chaleur, des solutions d'arrosage plus économes en eau et plus globalement l'entretien de nos espaces verts et de nos voiries.

Sur le plan économique, nous soutenons toujours le projet de champs photovoltaïques au sud du village. S'il se réalise, celui-ci produira presque 4 Mw, l'équivalent du besoin en électricité d'une population comme Balan. L'électricité produite sera réinjectée dans le réseau public. Les retombées attendues pour notre commune ne seront pas négligeables dans un contexte de baisse inexorable des dotations.

La réduction de la consommation d'électricité de l'éclairage public, par une extinction nocturne, est aussi un enjeu important dans les dépenses communales. Notre commission s'est réunie pour étudier le sujet et trouver le meilleur compromis entre sécurité et économie d'énergie. Ces propositions seront débattues en conseil municipal.

L'opération "Balan Propre", déplacée cette année fin septembre pour cause de confinement, a encore été "un succès" en terme de collecte de déchets. Une cinquantaine de courageux Balanais ont amassé près de 6m³ de détritus en tous genres, parcourant toute la commune à pied pour nous la rendre plus agréable. Merci à eux !

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative, sécurité & environnement



COMMISSIONS

SÉCURITÉ : COVID-19 & VIOLENCE ROUTIÈRE



LA SOLIDARITÉ HUMAINE À L'ÉPREUVE

Je ne vous apprends rien, l'année 2020 aura été une année très compliquée sur le plan sanitaire et économique, malmenée et mise à l'épreuve par cette pandémie bouleversant tous nos enjeux sociétaux.

Seul l'environnement, dans une certaine mesure, a pu trouver un peu de répit par l'arrêt brutal des émissions de gaz polluants de par une activité économique en berne. Cette pandémie aura eu d'importantes répercussions économiques et sociales sur toute la planète.

Balan n'a pas été épargné par la Covid-19, touché parfois en plein cœur par la perte d'un concitoyen, d'un proche, d'un être cher... La municipalité, nouvellement élue et embarquée immédiatement dans la tourmente, s'est lancée sans ménagements dans la recherche de masques de protection, une denrée rare ! Dans un premier temps, nous avons pu approvisionner près de 3000 masques réutilisables en tissu auprès de fabricants Rhônalpins. Ces masques ont été mis sous enveloppes puis distribués par l'équipe municipale à l'ensemble de la population balanaise. Face à cette difficulté d'approvisionnement et de doutes sur la reprise de cette pandémie, nous avons décidé de constituer une réserve de près de 2500 masques et de quelques bidons de gel hydroalcoolique.

Dans ce contexte économique difficile, la municipalité a souhaité faire un geste de soutien envers les commerces domiciliés dans ses bâtiments communaux en annulant les loyers dus pour toute la période du confinement. Nos commerçants ont également participé à cet enjeu en s'équipant de moyens de protection vis-à-vis de leurs clients. Certains ont décidé d'ouvrir plus tôt permettant ainsi au personnel soignant de faire ses courses avant de prendre le service. La réouverture du marché, également soutenu par la municipalité, a été rendu possible grâce à la ténacité de l'équipe s'occupant de sa mise en place qui a mis tout en œuvre pour sécuriser ce lieu convivial sur la place du village.

La solidarité passe également par la proximité avec les populations. Grâce au soutien du CCAS et de ses bénévoles, nos aînés ont été visités régulièrement afin de rompre la solitude, si pénible pour les personnes seules, fragilisées par l'isolement du confinement.

Le Régiment Médical de la Valbonne s'est également mobilisé et brillamment illustré sur le plan national, en déployant à proximité de l'hôpital de Mulhouse, saturé par l'épidémie de coronavirus, un dispositif hors norme de réanimation sous tente (EMR).

Concernant les plus jeunes, et notamment les écoles, les deux rentrées scolaires, de mai et de septembre, ont fait l'objet d'une attention plus que particulière. Elles ont nécessité des aménagements dans les classes, aux abords des écoles, à la cantine, au périscolaire... L'ensemble du corps enseignant, le personnel communal, le périscolaire, la MFR, les élus, se sont mobilisés pour assurer la sécurité sanitaire dans le respect des règles de distanciation...

Je n'oublie pas non plus, les associations culturelles et sportives, les entreprises, les soignants, la population, tous impactés par cette pandémie.

L'ensemble de la municipalité tient à remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cet élan de solidarité et de courage, tout au long de cette période difficile qui nous le souhaitons tous, sera la plus courte possible et bientôt reloguée au passé !

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement

30
KM/H, C'EST
LA VITESSE
RÉGLEMENTAIRE
À BALAN VILLAGE

SÉCURITÉ LA COURSE OU LA VIE ?

Sur le plan de la circulation routière dans notre village, il est important de rappeler et de prendre conscience que la vitesse excessive ou inadaptée peut avoir des conséquences irréversibles pour un piéton victime d'un accident de la route, mais également pour le conducteur, par des séquelles physiques ou psychologiques, allant même parfois jusqu'au décès. Ces scénarios, personne ne souhaite les envisager.

Nous en sommes tous conscients, respecter les 30 km/h semble parfois difficile, voire impossible sans imaginer perdre du temps pour se rendre au travail ou rentrer à la maison. Et pourtant pour un Balanais, sortir du village ne demande pas plus de 2 minutes à 30 km/h. A 50 km/h ce sera 1 min et 20 secondes ! Soit un gain énorme de 40 secondes... (Je ne tiens même pas compte de la circulation qui réduit encore cet écart).

"Le temps c'est de l'argent" et je le partage, mais ce vieil adage ne fonctionne pas sur les routes, lorsqu'il y a 10% de risque d'accident mortel pour un piéton heurté par un véhicule à 30 km/h et que ce risque est porté à 80% à une vitesse de 50 km/h !

Les dernières statistiques de notre radar pédagogique montrent que dans 34 % des cas la vitesse de 30 km/h est respectée (64% des cas mesurés se situent entre 40 et 60 km/h).

La vitesse n'est pas le seul danger sur nos routes, le comportement en est un autre. Les dépassements dangereux, le non-respect des distances, le non port du casque ou de la ceinture de sécurité, sans oublier un nouveau terrain de jeu : les giratoires où certains s'adonnent au dérapage (drifts) autour des ronds-points... Ces comportements entraînent une insécurité sur nos routes que la police municipale et les gendarmes ne manquent pas de faire respecter au mieux.

Les membres de la commission sécurité se sont réunis à plusieurs reprises, afin d'étudier les moyens de sécuriser l'ensemble de notre village et notamment suite à la demande de riverains de la rue Centrale (coté écurie Monnet). Ce secteur ne bénéficie pas d'infrastructures ralentissant les véhicules qui entrent et sortent à vive allure. Notre radar pédagogique a d'ailleurs été installé en attendant le résultat du travail de la commission. Une solution pérenne sera envisagée dans les plus brefs délais, afin de sécuriser entre autres, ce côté de notre village.

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement



COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE, VIE SCOLAIRE & COMMUNICATION

VIE ASSOCIATIVE

UNE PRATIQUE RETROUVÉE

Si nos associations et nos clubs sportifs furent, eux aussi, bousculés par la crise sanitaire, ils ont néanmoins fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation et d'une formidable motivation pour garder la tête hors de l'eau !

En effet, entre les interdictions d'exercer, les restrictions d'accès aux locaux et terrains de sport, ainsi que le manque cruel d'inscriptions dû en grande partie à la peur d'être contaminé par la Covid-19, ils ont su rebondir et maintenir l'activité malgré de nombreuses manifestations, concours ou matchs annulés. **Sauver ce qui pouvait l'être, voilà leur mot d'ordre !**

Dans ce contexte, la commission vie associative n'a pas débuté son mandat dans la

dynamique qu'elle avait prévue vis-à-vis du monde associatif et sportif. En effet, cette crise sanitaire nous a poussé à prendre des décisions souvent difficiles, ordonnées par les autorités et guidées par notre bon sens afin de garantir la sécurité de tous.

J'espère avoir l'occasion de vous retrouver rapidement lors de nos réunions et vous voir reprendre le cours normal de vos activités. Si les distances ne doivent plus être respectées, c'est bien avec le monde associatif et sportif balonais !

Mon souhait, continuer d'accompagner et d'encourager le tissu associatif afin que nos associations, clubs sportifs puissent trouver chacun leur place, profiter pleinement et équitablement de nos infrastru-

ctures, toujours dans le respect de tous, pour tous.

Chaque association est importante, le nombre d'adhérents ne doit pas être le seul critère, mais bien ce qu'elle apporte par sa réponse et sa pertinence, face aux besoins des Balonais.

Ainsi, toute l'équipe de la commission vie associative vous souhaite pour 2021 la liberté d'une pratique retrouvée !

François FERRETTI
maire adjoint à la vie associative,
sécurité & environnement

COMMUNICATION

NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE COMMUNICATION

La nouvelle équipe municipale a souhaité moderniser sa communication afin de mieux satisfaire et informer sa population. Nous avons donc le plaisir de mettre à votre disposition ce bulletin municipal annuel dans sa nouvelle version. Nous vous informons que le magazine "Infos Balan" sera publié de façon trimestrielle et dans un nouveau format lui aussi.

Toujours dans un souci de modernité et d'efficacité, la municipalité a souhaité compléter son éventail d'outils de communication en se dotant d'une application mobile. Nous vous invitons fortement à installer l'application "Panneau Pocket" sur vos tablettes et smartphones afin d'être toujours tenus informés des actualités liées à votre commune et à votre quotidien. Cette application est gratuite, ne nécessite pas de création de compte et est aussi accessible sur ordinateur (déjà plus de 600 adhérents pour notre commune).

Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez toujours consulter le panneau lumineux situé au centre du village ainsi que le site internet récemment mis à jour. Nous vous encourageons aussi à communiquer vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) aux services administratifs de la mairie afin d'être

enregistrés dans le dispositif de télé-alerte spécialement conçu pour tenir la population informée en cas d'accidents graves liés aux risques naturels et/ou technologiques.

Véronique DOCK
maire adjointe à la communication

Paméla NESTEROVITCH
adjointe administrative à la communication



VIE SCOLAIRE

UNE RENTRÉE SOUS SURVEILLANCE

Malgré un contexte sanitaire particulier, cette rentrée scolaire a pu se faire dans de bonnes conditions. Élèves, parents et enseignants étaient tous présents et ravis de reprendre le chemin de l'école.

communal. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant répondu présent pour nous permettre de rendre un service d'utilité publique essentiel en cette période de crise.

Pour rappel, durant la période de confinement liée à la Covid-19, nos établissements scolaires sont restés ouverts afin de permettre l'accueil des enfants de personnel prioritaire.

Ainsi une dizaine d'enfants de Balan et des communes avoisinantes étaient accueillis chaque jour par le corps enseignant et le personnel

Véronique DOCK
maire adjointe à la communication
& à la vie scolaire

Paméla NESTEROVITCH
adjointe administrative
à la communication



A PLEIN RÉGIME

NOS ÉCOLES EN QUELQUES CHIFFRES



272

NOMBRE D'ENFANTS
SCOLARISÉS DANS
LA COMMUNE AU COURS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE
2020/21

L'ÉCOLE MATERNELLE "LES LILAS"

114 élèves répartis dans 4 classes
64 filles et **50** garçons
41 enfants en PS - **35** enfants en MS - **38** enfants en GS
4 enseignantes
4 ATSEM

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "L'ORÉE DU BOIS"

158 élèves répartis dans 6 classes
72 filles et **86** garçons
36 élèves en CP - **23** élèves en CE1 - **38** élèves en CE2
32 élèves en CM1 - **29** élèves en CM2
8 enseignants

LA RESTAURATION SCOLAIRE

160 enfants accueillis dans les locaux de la MFR entre 11h30 et 13h00
2 services de 45 minutes
8 agents communaux



FAISONS CONNAISSANCE

DEUX NOUVEAUX VISAGES DANS NOS ÉCOLES

MARJORIE PENIN ET CAROLE QUIRANT ONT REJOINT
LES ÉCOLES COMMUNALES DE BALAN
EN SEPTEMBRE DERNIER



MARJORIE PENIN

INSTITUTRICE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Marjorie Penin, maman de 2 enfants âgés de 6 ans et 2 ans et demi, titulaire d'une licence d'histoire est enseignante depuis 11 ans.

Depuis la rentrée 2020, elle a intégré l'école primaire de Balan. Elle a en charge les enfants de la classe double niveau CP/CE1. Elle affectionne particulièrement l'enseignement en cours préparatoire.

Après avoir exercé dans plusieurs établissements scolaires de l'Ain, elle est restée titulaire pendant 2 ans à l'école primaire de Trévoux. Pour se rapprocher de son domicile, elle a émis le souhait de venir enseigner à Balan. Par ailleurs elle a connu auparavant notre école, car par le passé, elle y avait effectué un remplacement.

Avec un protocole sanitaire allégé, la rentrée scolaire a pu s'effectuer dans de bonnes conditions. L'enseignement dans une classe à double niveau peut s'avérer parfois compliqué, les enfants de CP débutant l'apprentissage de la lecture. Une ouverture de classe serait la bienvenue (décision des services l'Éducation Nationale).

Marjorie Penin va proposer aux enfants tout au long de l'année la découverte de la nature. Ce thème sera abordé en français avec la poésie. Différentes activités seront proposées notamment en art plastique et en sport. Des sorties natures devraient être organisées dont la découverte de la faune et la flore au parc de Miribel-Jonage.

Le projet jazz qui n'a, malheureusement, pas pu aboutir l'an passé, va de nouveau être proposé aux enfants. Ils pourront faire preuve d'imagination lors de la journée "les architectes en herbe" avec la construction d'objets en bois avec les planchettes KAPLA. Les enfants ont également retrouvé le chemin de la piscine pour l'apprentissage de la natation.



CAROLE QUIRANT

INSTITUTRICE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Carole Quirant, 43 ans, demeure à Villeurbanne et est enseignante depuis 16 ans.

Avec une grande expérience dans de multiples écoles de l'Ain, elle est ravie de faire sa rentrée à l'école maternelle de Balan en septembre 2020.

Cette année, Carole accueille, avec les autres enseignantes, 28 élèves (16 filles et 12 garçons) répartis de la manière suivante :

- 12 élèves en petite section,
- 8 élèves en moyenne section,
- 8 élèves en grande section.

Etant MAT (Maitre d'Accueil Temporaire), elle est susceptible pendant l'année d'accueillir des stagiaires en observation (cette année les stages sont prévus en mars).

Ses expériences diverses d'enseignement et son goût pour la pédagogie l'ont conduite à s'intéresser aux diverses méthodes pédagogiques et plus particulièrement à la méthode MONTESSORI. Elle a d'ailleurs suivi plusieurs formations pendant les vacances.

Etant un nouveau membre de l'équipe enseignante, Carole Quirant s'adaptera au projet déjà arrêté à son arrivée qui, cette année, porte sur le thème de la nature.

Par ailleurs, elle a pour habitude d'inscrire ses élèves à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Le contexte actuel n'a pas encore permis de mener ce projet à terme mais si cela est possible, ce serait fait dans le courant de l'année scolaire.

BALAN EN BREF



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE UN GESTE SYMBOLIQUE EN COMITÉ RESTREINT

Si d'habitude l'événement regroupe quantité de personnes sur la commune de Balan, nous avons été contraints, crise sanitaire oblige, d'être en comité restreint.

C'est donc entouré d'un porte-drapeau du corps des sapeurs-pompiers, de ses 4 adjoints et du policier municipal que Monsieur le Maire a procédé au dépôt de gerbe au Monument aux Morts et a prononcé un discours en hommage aux soldats morts pour la France.

Nous avons une pensée toute particulière pour les anciens combattants qui n'ont pas pu être conviés suite aux directives préfectorales.

C'est avec une grande émotion que les noms des victimes de guerre de notre commune ont été lus.

Monsieur le Maire a également rendu hommage aux 263 victimes des attentats recensés depuis 2015 en soulignant que le tragique n'appartient hélas pas qu'à l'histoire.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS



01

Historique

Notre marché a vu le jour il y a environ 4 ans par la volonté d'élus municipaux et du maire. Gérard Bouvier, pour dynamiser le cœur du village le dimanche matin, a souhaité créer un lieu d'échanges et de rencontres. La présence des producteurs et commerçants itinérants a apporté une dynamique à notre épicerie "Le Vival" comme à notre café "L'Emballant".

Pour ne pas faire concurrence à ces commerces, une réunion entre les différents acteurs a été organisée et c'est dans un climat de bonne entente que l'ensemble des producteurs et commerçants itinérants ou non ont pu profiter du marché le dimanche matin. Celui-ci était initialement prévu le 1^{er} dimanche de chaque mois. Ensuite, à la demande générale, un marché hebdomadaire a été mis en place. Les débuts ont été timides, il a fallu donner envie aux Balanais de sortir le dimanche matin, même sous la pluie, souvent présente le premier dimanche du mois. Mais ils sont venus et grâce à leur participation régulière le marché se maintient et nous les remercions. Leur fidélité est essentielle pour pérenniser et développer notre marché.

02

Philosophie

L'ensemble des intervenants concernés par le marché réfléchit à l'amélioration de la communication, il doit être connu de tous les Balanais mais aussi de toute la Côteière.

Notre objectif est de faire grandir ce marché et de le rendre encore plus attractif. Pour se faire, nous appliquons le principe de la gratuité des emplacements afin de permettre à des commerçants et à des producteurs modestes d'exercer dans un cadre agréable à moindre coût. Nous organisons des ateliers dans le but de permettre des rencontres et de faire naître l'esprit artistique des enfants qui découvrent toutes sortes de matériaux et de pratiques.

À certaines dates, les associations culturelles et sportives, se joignent à nous pour vendre leurs produits (sapin de Noël, tartes...).

La commission marché remercie l'ensemble des personnes, élus et bénévoles, qui fait que ce marché existe. Elles sont encore plus sollicitées en cette période de pandémie et d'alerte attentat renforcée où les prescriptions sanitaires et sécuritaires nous obligent à plus d'exigences pour vous permettre de faire votre marché en toute sécurité.

03

Dates à retenir

Le marché a lieu tous les dimanches matin. Chaque 1^{er} dimanche de chaque mois vous pouvez profiter de stands plus importants et d'animations artistiques pour les enfants.

La programmation du marché et de ses activités au premier semestre 2021 (sous réserve d'autorisation de la Préfecture en raison de la crise sanitaire actuelle).

07/02/2021 : crêpes

07/03/2021 : thème autour de carnaval

04/04/2021 : préparation Pâques

02/05/2021 : préparation cadeaux pour la fête des mères ou pour offrir

06/06/2021 : préparation cadeaux pour la fête des pères ou pour offrir

A très bientôt sur notre marché, venez le faire vivre !



CCAS

AIDE SOCIALE
DE PROXIMITÉ

COMPOSITION DE NOTRE CCAS

Les élus :

Patrick MEANT, Noémie BIMAZ
François GERENTET, Laurent ROGNARD
Yolande AFFRE, Marie-Claire LIORET
Valérie VILLARD, Claudine CHALLAND

Les membres extérieurs :

Monique LEMAIRE, Brigitte TROSSELY
Christiane NINET, Colette BARRIENDOS
Makhlouf LAYANI, Florence ZANETTE
Christophe PONT

CONTACT

04 78 06 19 24

Le CCAS est un établissement public administratif qui a une personnalité juridique, un budget et éventuellement du personnel distinct de la commune. C'est en 1978 que le bureau d'aide sociale prend le nom de Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nom consacré par la loi du 6 janvier 1986. Chaque commune doit constituer un CCAS.

ADMINISTRATION DU CCAS

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé :

- du Maire, président de droit,
- au maximum de 8 membres du conseil municipal,
- au maximum de 8 membres extérieurs nommés par le maire.

Durée du mandat : équivalente au mandat du conseil municipal (6 ans).

Le CA se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du Président. Le CA ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité des membres en exercice assiste à la séance (quorum).

OBLIGATIONS DU CCAS

Le CCAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative, résidant sur son territoire.

Le secret professionnel : les membres du CCAS sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

LES ATTRIBUTIONS DU CCAS

LES ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

La procédure de domiciliation : le CCAS est tenu de procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou en habitat précaire afin de leur permettre d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux notamment. Cette domiciliation ne peut être refusée quand la personne a un lien avec la Commune.

Instruction des demandes d'aide sociale légale :

- Aide médicale de l'Etat : la demande peut être déposée auprès du CCAS.
- Le RSA : le CCAS aide le demandeur à constituer son dossier et le transmet à l'organisme payeur.
- La CMU (Couverture Maladie Universelle) : le CCAS apporte son concours en vue de faciliter les demandes d'affiliation et de protection.

La lutte contre l'exclusion : les CCAS doivent mettre en place "une politique destinée à connaître, à prévenir et à supprimer toutes les situations pouvant engendrer des exclusions".

LES ATTRIBUTIONS AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Le CCAS peut intervenir au moyen de prestations ou d'actions spécifiques, ponctuelles ou durables.

Forme des aides : les aides peuvent être des prestations remboursables ou non, des prestations en nature ou des chèques d'accompagnement.

Le CCAS peut également proposer aux habitants des services d'aide : service de portage/livraison à domicile, petits dépannages, garde d'enfants,...

Dans la mise en place de ses actions et interventions au titre de l'aide sociale facultative, le CCAS doit se conformer à **3 principes** :

- Le CCAS ne peut intervenir qu'au bénéfice des personnes résidant dans la commune,
- Le CCAS ne peut intervenir que dans le cadre d'actions à caractère social,
- Toutes les personnes placées dans des situations identiques ont droit à la même aide.

LES MISSIONS RETENUES EN 2020

• **La domiciliation :** aucune action n'a dû être engagée dans ce sens en 2020.

• **Soutien financier aux personnes en difficulté :** (aides alimentaires, avances financières avec ou sans remboursement) les informations liées à ce soutien restent confidentielles.

• **Portage des repas :** actuellement seule une personne bénéficie de ce service. Le repas est élaboré par la MFR de Balan et le portage est assuré par le personnel communal.

• **Constitution et distributions des colis de Noël :** ce colis est distribué (par les membres du CCAS) à tous les habitants de la commune âgés de plus de 75 ans. Sa distribution constitue également un moment d'échange a été programmé le samedi 19 décembre 2020.

• **Organisation du repas des aînés :** le contexte sanitaire lié à la Covid19 ainsi que les prérogatives dictées par le gouvernement et par la préfecture n'ont pas permis d'organiser cet événement sereinement. Pour autant, dès que les conditions le permettront, soyez assurés de notre volonté de pouvoir offrir ce moment de rassemblement et de détente si cher à nos aînés.

• **Organisation des "après-midi détente" :** pour les mêmes raisons, que celles citées précédemment toutes ces activités ont dû être mises entre parenthèses durant cette année 2020.

• **Accompagnement administratif :** la mairie reste toujours ouverte aux horaires habituels pour vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter vers les services les plus propices à faire aboutir vos requêtes.

• **Suivi des personnes vulnérables :** ce rôle d'accompagnement mérite d'être renforcé au regard des périodes douloureuses que nous traversons : plan canicule, pandémie Covid. C'est un axe d'amélioration que le nouveau bureau du CCAS devra développer pour remplir pleinement cette mission si importante.

Comme vous pouvez donc le constater le déroulement de nos missions a été très perturbé par cette période tourmentée mais ce qu'il faut retenir c'est que les membres du CCAS ainsi que le personnel administratif communal restent à votre écoute pour vous soutenir et vous accompagner dans la plus stricte confidentialité.

Patrick MÉANT
maire de Balan

alerte nucléaire

JE SAIS
QUOI FAIRE



Pour plus d'information
consultez le site internet
www.distribution-iode.com

L'alerte est déclenchée quand un événement dans une centrale nucléaire est susceptible d'entraîner des rejets radioactifs, notamment de l'iode, et d'avoir des conséquences sur la population présente à proximité.

Qu'est-ce qu'une zone PPI ?

Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) contient des dispositions particulières (mise à l'abri, prise d'iode, etc.) afin de protéger les populations. Auparavant, la zone concernée par le PPI correspondait à la zone située dans un rayon de 10 kilomètres autour d'une centrale nucléaire. En 2016, l'État a décidé d'étendre ce rayon à 20 km. En 2019, une campagne de distribution complémentaire d'iode a eu lieu pour les personnes résidant dans la zone située entre 10 et 20 km.

Les comprimés d'iode.

La prise de comprimés d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. Prendre les comprimés d'iode sur ordre du préfet fait partie des actions de protection des populations en cas d'alerte avec l'évacuation et la mise à l'abri. Les enfants et les femmes enceintes sont particulièrement concernés par cette mesure.

Où se procurer des comprimés d'iode ?

Que vous soyez riverain, chef d'entreprise, responsable d'un Établissement Recevant du Public (ERP), un courrier contenant un bon de retrait vous a été envoyé en septembre 2019. Grâce à ce bon, vous pouvez retirer gratuitement vos comprimés d'iode dans une pharmacie participant à l'opération. Si vous n'avez pas reçu ce bon, vous pouvez vous présenter dans une pharmacie située dans le secteur du PPI muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité afin de retirer vos cachets.

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR EN CAS D'ALERTE NUCLÉAIRE

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



ROMAIN PETROFF SAINT-ARROMAN NOUVEAU DIRECTEUR DU SITE KEM ONE



Après avoir assuré pendant deux ans la responsabilité du service de fabrication de PVC du site de Balan, Romain Petroff Saint-Arroman a pris ses fonctions de directeur le 1^{er} novembre 2020.

personnel et de ses riverains. Kem One souhaite rester un acteur important du développement économique et social de la communauté de communes.

Un même engagement envers les salariés et les riverains.

Après 11 années passées sur le site de Balan, Olivier Thomas laisse son fauteuil de directeur de site à Romain Petroff Saint-Arroman pour prendre la tête de la direction industrielle, au siège social de Kem One à Lyon. Romain Petroff assure aborder sa nouvelle fonction "avec les mêmes valeurs de transparence, de bienveillance et de rigueur".

Un homme de terrain.

Docteur ingénieur en chimie, Romain Petroff Saint-Arroman a acquis une solide expertise technique sur le terrain. Après quinze années sur des sites chimiques Seveso seuil haut dans la région lyonnaise, il a l'expérience de la maîtrise des risques avec 20 ans d'expérience professionnelle.

Avec près de 7 000 points de contrôle liés à la réglementation, l'usine de Balan s'engage au quotidien à garantir la sécurité de son

Il est passionné par le challenge de faire travailler ensemble des femmes et des hommes sur des sites industriels très exigeants.



PORTRAIT

D'UNE BALANAISE D'EXCEPTION

LUCIENNE BERNARD

UNE BALANAISE DÉVOUÉE AU SERVICE DE LA POPULATION

Lucienne Bernard, dite Lulu, fut nommée secrétaire de mairie le 25 novembre 1960. Elle a commencé à prendre sa retraite en 1989 en bénéficiant de la cessation progressive d'activité pendant 4 ans.

Elle a exercé sous l'autorité de 3 maires :

- M. Joannes ANSELME du 10 mars 1953 au 15 août 1969. A noter qu'il était aussi son papa,
- M. Georges BOUVIER du 3 octobre 1969 au 15 mars 1983,
- et moi-même, M. Bernard GLORIOD du 15 mars 1983 à 1989.

Lucienne fut pour nous une secrétaire dévouée et compétente. Bavarde aussi... Ce qu'il lui valait de bien connaître la commune et la vie des citoyens.

Outre ses fonctions professionnelles, Lulu était disponible, ne comptant pas son temps pour la collectivité et aussi pour les autres.

Nombreuses furent ses activités pour rendre service : procéder à des formalités administratives, remplir des déclarations de revenus... Tout cela, c'était Lulu avec un sourire quasi permanent.

Et pourtant, la vie ne l'a pas épargnée, ayant eu son lot de méchancetés à supporter et à surmonter : le décès de son mari, la perte de sa fille, partie brutalement à la suite d'une maladie implacable, et la perte de l'un de ses petits-fils...

Et puis, le jour de la retraite a sonné. Ce fut pour elle un grand moment d'appréhension et

d'émotion. Mais son dynamisme lui a permis de trouver d'autres centres d'intérêt, la santé lui permettant une autonomie certaine. Adhérente au club de l'amitié, dès qu'elle le décida, Lulu fut la bienvenue.

Le temps a passé. Son enthousiasme étant évident mais progressivement le déclin est apparu, la privant d'une certaine autonomie et de la notion du temps.

Elle ne fut pas abandonnée : le temps qu'elle a consacré aux autres par le passé, la vie faisant bien les choses, elle en bénéficia à son tour.

De la même manière, son départ, en douceur, pour la vie d'après, est peut-être un clin d'œil pour sa gentillesse passée.

Alors, Lulu, Madame Bernard, la collectivité toute entière vous dit merci pour la manière dont vous avez œuvré pour le service public.

Au nom des élus qui ont travaillé à ses côtés, nous présentons nos condoléances attristées à son fils et à son petit-fils.

Bernard GLORIOD
maire honoraire

1929

NAISSANCE
À BALAN

1960

DEVIENT
SECRÉTAIRE
DE MAIRIE

1989

DÉPART
À LA RETRAITE



Lulu Bernard avec les conscrits des classes en 9

CONTE À MÉDITER

PLONGEZ EN PLEIN MOYEN-ÂGE POUR VOUS DIVERTIR

Le mot conte désigne à la fois un récit de faits ou d'aventures imaginaires et le genre littéraire (avant tout oral) qui englobe ces dits-récits. Le conte, en tant qu'histoire, peut être court ou long. Conçu pour distraire comme pour édifier, il porte en lui une force émotionnelle ou philosophique puissante.

VOICI UN BEAU CONTE À LIRE POUR VOS SOIRÉES D'HIVER...

Peut-être y a-t-il encore quelque part, dans quelques mystérieux châteaux, des princesses endormies. Qui saura les réveiller ? Il y en avait une, du côté de Gabarret ...

Il était une fois un prince très riche. Son château était ciselé comme de la dentelle, ses douves étaient pleines de carpes, ses bois regorgeaient de gros gibier. Chaque jour, il changeait de carrosse ; ses vêtements étaient taillés par les meilleurs couturiers. Il était très riche, mais aussi très laid.

Tout en lui allait de travers : les yeux, la bouche, les oreilles, les jambes. De plus, comme si cela n'était pas suffisant, une mauvaise odeur de marécage lui collait à la peau. Dans un château tout proche mais plus modeste, il y avait une princesse. Une belle et gentille enfant à la peau couleur de pêche, aux beaux yeux en amande, aimant le rire et les fleurs.

Le prince la regardait en cachette lorsqu'elle se promenait sur les chemins avec ses amies, et il tomba amoureux d'elle. Mais il n'osa pas se montrer tout d'abord. Aussi préféra-t-il lui écrire des poèmes. La princesse en fut très émue et, finalement, accepta de le rencontrer à la foire de Gabarret.

Le jour venu, la princesse se rendit à la foire non sans inquiétudes. Elle rêvait d'un beau prince aussi habile à la chasse qu'à la danse, aimant les chansons et les promenades. Chemin faisant, tout en rêvant, elle entendait parler les gens autour d'elle. Tous disaient la même chose :

- As-tu vu ce laideron ?
- C'est un véritable monstre.
- Si on lui mettait une queue, on le prendrait pour un crapaud.
- Celle qui le touchera aura très vite envie de se jeter dans l'étang...
- Elle n'aura jamais suffisamment de savon pour se laver...
- Ah ! Quel laid personnage ! Quel affreux prince est-ce là !

Tout cela était dit dans le couinement des cochons et le battage des oies, des poules et des canards, tandis que les charretiers s'insultaient pour trouver la meilleure place.

Une des amies de la princesse, qui était aussi une fée, commença à s'inquiéter et interrogea quelques paysans : comment, ne savez-vous pas que le prince est ici ? On dit qu'il a rendez-vous avec une princesse.

Alors la fée comprit le piège où son amie était tombée. Pour que la princesse ne vît pas le laideron, elle jeta à la pauvre innocente le sort du sommeil.

La belle enfant s'endormit donc aussitôt et il fallut la ramener rapidement au château. Là, elle dormit encore très longtemps. Combien de jours, combien de saisons, combien d'années ? Jamais peut-être elle ne le saura.

Dans le pays, on se lamenta. Une aussi jolie fille endormie pour toujours, n'était-ce pas un grand malheur ? On la mit dans un grand lit, dans la plus grande salle de son château et l'on finit par l'oublier. Plus personne ne voulait s'aventurer ici de peur d'être noyé par les larmes.

Oui, on l'oublia.

Un jour, pourtant, un jeune chasseur passait dans les environs à la poursuite d'une harde de sangliers. Le soir, s'étant égaré, il fut accueilli dans la maisonnette d'un bûcheron. Les deux hommes mangèrent du jambon, du bon pain et burent une cruchade de vin de Cazaubon. Cela délia la langue du bûcheron : "On dit qu'une belle princesse dort encore dans ce château en ruine. On dit aussi que ce sera un prince qui la réveillera".

Au matin, le chasseur courut vers le château et eut du mal à découvrir le mur de pierre derrière des remparts de houx, de ronces et d'orties. Il chassa des lézards verts et des serpents. Il faillit aussi tomber dans un nid de frelons.



Il commençait à désespérer lorsqu'il découvrit un étroit passage menant à une grosse porte de bois. Il la poussa et elle s'ouvrit sans bruit. Le cœur battant, il monta les escaliers, faisant voler en tous sens un épais tapis de poussière. À l'étage, il fallut choisir entre plusieurs portes. Le chasseur pourtant n'hésita pas.

Il entra dans une grande chambre où dormait, sur un lit des temps anciens, une belle enfant. Il n'eut pas besoin de faire le moindre geste pour qu'elle se réveille.

La demoiselle demanda ses parents et ses amies. Le chasseur, qui était aussi un prince, ne pouvait pas lui répondre. Il la mena simplement, avec précaution, jusqu'à la fenêtre et écarta le lierre qui la recouvrait tout entière.

- Je ne reconnais plus rien, dit-elle non sans inquiétude, mais vous, je vous connais. C'est vous que je devais rencontrer à la foire de Gabarret. Mais je ne sais pas ce qui m'est arrivé.

Le prince sourit. D'après les objets et les meubles de la chambre, cela faisait bien cent ans, peut-être deux cents, que la princesse était endormie. Et pourtant, cela semblait être pour elle un matin comme un autre.

LES US ET COUTUMES DES REPAS AU MOYEN-ÂGE



Au Moyen-Âge, l'alimentation est très codifiée. Elle diffère selon la classe sociale. Une hiérarchie classe les aliments en fonction de leur proximité avec le ciel : les légumes (qui poussent dans la terre) sont destinés aux pauvres, alors que les élites se nourrissent d'aliments jugés plus proches du ciel, tels les grands oiseaux ou les fruits.

Chez la noblesse, les convives étaient invités à se laver les doigts dans une sorte de rince doigts et à s'y rincer la bouche avant les repas. Le menu se compose de plusieurs mets, que l'on appellera plus tard "services" (jusqu'à 7). Le service com-

prend tout un ensemble de plats : rôtis, sauces, poissons ou pâtés; disposés sur la table. Chaque convive se sert de ce qu'il trouve devant lui.

L'alimentation des paysans est peu variée. Il s'agit essentiellement de lentilles, pois, vesces et fèves mais aussi de quelques fruits et légumes, et des ressources du poulailler. Leurs repas sont accompagnés de pain bis, réalisé à base de farines d'avoine et de seigle.

Les fourchettes n'existaient pas, on se servait à l'aide de cuillères, couteaux ou de broches et on mangeait avec les doigts.

La cuisson se faisait dans l'âtre et dans le four à pain. Les viandes étaient bouillies puis rôties par mesure d'hygiène.

La bière dans le Nord et le vin dans le Sud, remplacent l'eau rarement potable et cause de maladies. La forte consommation de vin (pouvant atteindre 2 à 3 litres par jour et par personne) entraîne un alcoolisme chronique de la population qui meurt jeune : l'espérance de vie d'un homme est en moyenne de 40 ans.

Pour immerger davantage, retrouvez l'époque du Moyen-Âge dans les Contes en Côtiers : Si Balan m'était conté...

recette

POTÉE DE POULET À LA PAYSANNE

TEMPS DE PRÉPARATION
40 min

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 1 chou frisé d'environ 350 gr
- 600 gr de pommes de terre à chair ferme
- 2 échalotes
- 100 gr de lardons
- 600 gr de blancs de poulet
- 2 dl de bouillon de légume
- 1 dl de crème
- sel et poivre

Préparation :

- Hacher finement les échalotes.
- Couper le chou frisé en fines lanières.
- Peler les pommes de terre et les couper en morceaux de 2 cm environ.
- Dans une cocotte faire rissoler les lardons, retirer, baisser le feu.

- Mettre les échalotes et les faire revenir.
- Ajouter le chou frisé et faire revenir environ 4 minutes.
- Ajouter les pommes de terre et le bouillon de légume ainsi que les lardons, puis porter à ébullition, baisser le feu et laisser mijoter environ 25 minutes à couvert sur feu moyen.
- Couper les blancs de poulet en morceaux de 3 cm environ, les incorporer et poursuivre la cuisson 5 minutes.
- Battre la crème et l'incorporer délicatement.
- Assaisonner à votre goût.

Bonne dégustation !

S'ÉMERVEILLER ENSEMBLE

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

BIBLIOTHÈQUE LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT

Voilà près de quatre ans que notre bibliothèque s'est installée au centre de notre village.

La bibliothèque de Balan a un fond propre de 3 300 livres et bénéficie d'un fond d'échange avec la DLP de 1 300 livres. Chaque lecteur peut consulter sur le site de la DLP www.lecture.ain.fr des titres de livres et nous demander de les réserver. Dans la mesure de leur disponibilité ceux-ci nous sont livrés par navette tous les 15 jours. Deux fois par an, nous pratiquons un échange de 300 livres avec la bibliothèque de Bourg-en-Bresse.

Grâce à la subvention versée par la municipalité et à la participation de nos abonnés, nous achetons des livres deux fois par an.

En 2019, quelques animations ont été organisées :

- Après-midi jeux, jeux de piste dans la bibliothèque, atelier origami, atelier tricot-chaussette-pompons.
- Lecture de contes et de Kamishibai pour les petits, une fois par mois.

Hélas, cette année, faute d'un non recrutement d'une personne en service civique et des restrictions sanitaires COVID-19, nous n'avons pas pu poursuivre nos activités.

Nous vous donnons rendez-vous pour 2021.

BIBLIOTHÈQUE, CHIFFRES CLÉS

7

**bénévoles appliqués
dans son fonctionnement**

Françoise, Pascale, Christiane, Claudine,
Madeleine, Christine et Bernard

180

**abonnés pour
59 familles inscrites**

2

jours d'ouverture

le mardi de 16h30 à 18h30
et le samedi de 10h00 à 12h00



DEUX BÉNÉVOLES ENGAGÉES

Françoise Farrugia et Pascale Padovani gèrent la bibliothèque depuis 2017. Elles ont suivi une formation de base comme "bénévoles qualifiées" à la Bibliothèque Départementale de l'Ain (DLP). Cette formation obligatoire a permis d'entériner les accords de la convention signée entre la commune de Balan et la DLP.

SI BALAN M'ÉTAIT CONTÉ

LES BÉNÉVOLES ATTENDENT AVEC IMPATIENCE 2021



spectacle 2021

L'INCROYABLE CÔTIÈRE
AU MOYEN-ÂGE

TEXTE

Frédérique Comtet
aidée par des personnes de la troupe

MISE EN SCÈNE

Frédéric Diaz

RÉPÉTITIONS

tous les jeudis de 19h à 21h
à partir de janvier

CONTACT

Frédérique Comtet
06 61 71 25 31

Si Balan m'était conté ... et bien malheureusement en l'an 2020 nous n'avons rien pu conter !!! Et vous savez pourquoi... sortilège du COVID.

Mais nous faisons appel à toutes les forces de la nature pour pouvoir revenir encore plus joyeux, motivés et dynamiques lors du prochain festival en l'an 2021 du vendredi 28 mai au dimanche 6 juin. Et plus particulièrement le samedi 29 mai pour Balan !

Le samedi 29 mai à Balan retentira la célèbre musique des Contes en Côtère : "Saltarello" du groupe Dead can Dance (composé par les Australiens Brendan Perry et Lisa Gerrard).

Chaque année les acteurs et les spectateurs ont hâte de pouvoir la retrouver ! Et pour cause ! "Saltarello" est une danse joyeuse, tournoyante et vivante d'origine italienne du XIVème siècle, dominée par les percussions et les tambourins.

Cette musique extraite du 5^{ème} album du groupe Dead can Dance explore les musiques de la renaissance en les revisitant pour créer une atmosphère qui nous plonge habilement dans ces époques reculées... A l'images des Contes en Côtère qui saura vous plonger dans le monde fantastique des contes...

Notre association existe depuis 2017. Environ 30 bénévoles participent à la préparation de nos spectacles (comédiens, décorateurs, costumiers, diverses petites mains...). Nous sommes ouvert à tout âge et à toutes les bonnes volontés. Surtout n'hésitez pas à vous manifester si l'aventure vous tente, nous saurons vous faire bon accueil !





TOUS EN SCÈNE

PRÊTS À REPRENDRE LES ACTIVITÉS

Cette année, Tous en Scène a vécu, comme la plupart des associations et entreprises, des moments difficiles. Mais nous mettons tout en œuvre pour sortir vainqueurs de cette mauvaise passe et travaillons à la mise en place de solutions qui nous permettront de vous proposer des cours et événements respectueux des mesures et restrictions sanitaires.

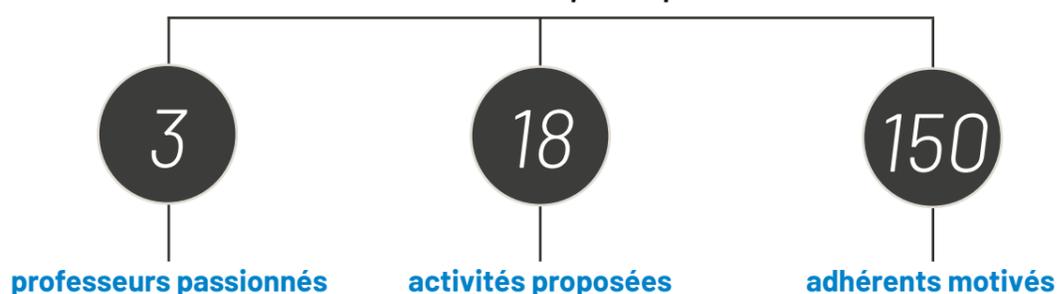
Au programme de cette année : une soirée année 80, un gala de danse, une représentation de théâtre, une vente de paëlla, une tombola, le Téléthon, le carnaval, des participations au concours ARDRA... Si la situation évolue dans le bon sens et nous le permet bien sûr. Et nous espérons vous voir encore plus nombreux lorsque la période COVID sera derrière nous.



UNE PRÉSIDENTE AU TOP

Nous profitons de cette pause forcée pour mettre à l'honneur notre présidente, Marie Berruyer. A la présidence de Tous en Scène depuis 3 ans, elle est également présente depuis le tout début. Son savoir-faire en communication a été un atout dans la dynamisation récente de l'association. Merci !

LA SAISON 2020/21 EN QUELQUES CHIFFRES



BALAN ANIMATIONS LOISIRS : UNE FAMILLE RECOMPOSÉE

Balan Animations Loisirs c'est une équipe de 18 personnes bénévoles engagées pour la réussite des différentes manifestations organisées par l'association. Elles viennent d'ici et d'ailleurs et forment, aux dires de Marion, une petite famille qui a beaucoup de plaisir à se retrouver tant pour la réflexion, le travail que pour les moments festifs. Au sein de cette belle équipe, les générations se côtoient dans le respect des unes et des autres, dans l'attention portée au bien-être de chacun.

Pour cette édition du bulletin municipal, nous avons choisi de souligner l'implication des jeunes parents qui nous ont rejoints, mais aussi des bénévoles d'ailleurs qui sont là, toujours présents, ou qui viennent ponctuellement nous donner

un coup de main notamment pour les grosses manifestations.

Les jeunes parents : Aurélie, Maguy, Stéphane et Dorine, sont balanais, et il n'est pas rare que leurs conjoints nous rejoignent quand ils le peuvent. Marion, elle, est une Dagnarde un peu Balanaise, qui met du peps dans l'équipe ! Quand les membres ne peuvent pas faire autrement, ils viennent accompagnés de leurs enfants et c'est un vrai régal que de les voir jouer ou participer tous ensemble : ils découvrent très tôt le bénévolat !

Claudine est également Dagnarde, légèrement moins jeune mais tout autant active. Elle est rejointe par Henriette et Chantal de Montluel, Marianne et Jean-Pierre de

Tramoyes quand leur présence est nécessaire. Ils viennent renforcer l'équipe avec le même plaisir et la même bonne humeur. Et encore une toute nouvelle recrue, Marlène Julhes, qui est arrivée très récemment sur Balan avec son époux. Nous la remercions vivement de sa démarche.

Enfin tous ces mots pour dire qu'il y a de la place pour tous chez nous quelque soit votre âge, votre adresse... Le fonctionnement de l'association est basé sur le volontariat, la disponibilité de chacun et le respect de l'autre. N'hésitez pas à venir nous trouver sur les manifestations, que nous organisons malgré tout, quand cela est possible et dans le respect des règles sanitaires.

LES PASSIONNÉES

À L'AFFÛT DE NOUVELLES TECHNIQUES ET TENDANCES



C'est une association 100% féminine qui existe depuis plus de 20 ans, regroupe ses adhérentes autour des activités artistiques et manuelles : cartonnage, pâte polymère, scrapbooking, objets de décoration d'intérieur ou de jardin et toujours à la recherche des éléments naturels ou de récupération.

Chaque adhérente apporte ses idées et ses façons de faire. Les mercredis soirs sont des moments privilégiés d'échange et de travail.

Annick Lacand (sur la photo ci contre), membre des "Passionnées" depuis plus de 15 ans, se démène à nous trouver de nouvelles idées, des nouvelles matières et des stages d'activités en dehors de notre Espace Associatif. La poterie RAKU, la verrerie, l'art floral, etc... Annick est aussi notre trésorière toujours très attentive et à l'écoute de chacune.

Une adhésion est demandée à chaque adhérent en début d'année en complément d'une subvention communale pour couvrir quelques charges fixes et quelques achats en commun ou d'outillage. Vous pouvez devenir un(e) passionné(e) tous les mercredis à la salle verte de l'espace associatif à partir de 18h00, vous serez les bienvenus.



NOS ENFANTS AU COEUR DES PROJETS

LES ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES ET SCOLAIRES



MAISON FAMILIALE RURALE LES GAGNANTS DE LA 7^{ÈME} ÉDITION DU TROPHÉE MEILLEUR ESPOIR 2020

C'était la 7^{ème} édition du Trophée des meilleurs Espoirs de la MFR, une création de la MFR Balan qui met en valeur les meilleurs apprentis en première année de formation sur une journée de compétition.

Le Trophée est un temps fort de la fin d'année scolaire, cependant suite aux événements liés à la crise sanitaire, la manifestation a dû être reportée en septembre. Apprentis cuisiniers, boulangers et pâtisseries ont pu concourir pour le Trophée, chacun dans leur catégorie.

Les boulangers ont ouvert le bal à partir de 6 heures du matin pour confectionner des baguettes, des flûtes, des petits pains, mais aussi des pains au lait et des sablés boulangers. Les pâtisseries ont réalisé un entremet cassis marron sur le thème de la rentrée scolaire. Quant aux cuisiniers, ils ont démarré l'épreuve à midi, et ont préparé une entrée tiède autour d'une pâte et de légumes, et un plat chaud à base de dorade grise, panais et artichaut.

Tous ont été évalués par un jury confirmé, composé de professionnels parmi lesquels on pouvait apercevoir Sven Rolland, du Domaine de Sainte-Croix, Tomas Parisini du Cugini, Laurent Lejeune de la Pâtisserie Lejeune.

Les résultats ont été rendus en fin de journée : Abdoulaye Soumahoro se distingue dans la catégorie cuisine, **Anaëlle Lapalu** obtient le trophée du meilleur espoir en pâtisserie, **Chloé Patay** est récompensée meilleur espoir dans la catégorie boulangerie. Une belle récompense pour ces artisans prometteurs !

Nous sommes également heureux de vous annoncer la réouverture prochaine de notre restaurant d'application. Nous ne manquons pas de vous communiquer le calendrier.



PARENTS D'ÉLÈVES

TROIS OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

01

Représenter tous

Nous souhaitons représenter l'ensemble des parents d'élèves aux conseils d'école trimestriels et auprès des instances qui interviennent pour la prise en charge des enfants dans le village : la mairie, la MFR... Cette année, avec un taux de participation de 58,94% à l'école élémentaire et 49,52% à l'école maternelle aux dernières élections (merci aux parents pour leur implication), nous sommes 15 parents à avoir été élus représentants et nous avons à cœur d'être un relais pour faire part des attentes, des questions et des idées de tous les parents.

02

Financer les projets

Nous participons financièrement aux projets éducatifs des écoles. L'an dernier, les projets n'ont pas pu aboutir du fait de la crise sanitaire mais cette année l'association souhaite apporter son soutien dans la mesure du possible aux équipes enseignantes dans la réalisation de leurs projets respectifs.

03

Gérer l'étude

Nous gérons l'étude pour les enfants de l'école élémentaire. L'association rémunère 3 salariées qui assurent la surveillance et aident une cinquantaine d'enfants chaque soir tous de 16h30 à 18h à faire leurs devoirs, au sein même de l'école. Après un temps de détente et de goûter, les élèves, répartis en 3 groupes, rejoignent leur classe pour avancer leurs devoirs, avant que les parents ne les récupèrent au plus tard à 18h.

Faire partie de l'association des parents d'élèves, c'est finalement participer à l'épanouissement de tous les enfants dans un environnement accueillant et adapté. Si vous vous sentez concernés par la vie de la communauté scolaire et que vous voulez y participer, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail : assoparentsdelevesbalan@gmail.com

Le bureau de l'association : Gwendoline Maurin, présidente, Karine Souris, vice-présidente, Yoann Piguet, vice-président, Sabine Beaumel, secrétaire, Elodie Invernizzi, secrétaire adjointe, Stéphane Mounard, trésorier, Gaëlle Garguitte, trésorière adjointe.

SOU DES ÉCOLES

UNE ANNÉE BLANCHE, MAIS BEAUCOUP D'ESPOIR ET D'ÉNERGIE

Notre association s'est donc rassemblée lors de l'Assemblée Générale du vendredi 2 octobre 2020 lors de laquelle a été rappelé que l'année 2019-2020 a été particulière et courte à cause de la crise sanitaire Covid-19. Ses manifestations ont été stoppées dès mars 2020.

A l'issue de cette AG, nous avons élu les 2 postes vacants au sein du bureau. Bienvenue à Gaëlle Garguitte (vice-présidente) et Morgane Layani (secrétaire adjointe) !

Nous souhaitons bonne continuation à Christelle Benarroche (remplacée par Morgane) qui nous quitte, ses enfants sont maintenant au collège. Nous la remercions pour son soutien.

Durant l'année 2019-2020, la seule manifestation que l'association ait pu réaliser c'est la fête de Noël. Elle a permis de récolter des fonds pour aider nos deux écoles. Nous remercions tous nos bénévoles anciens et nouveaux, les maîtresses, qui ont donné de leur temps pour les répétitions du spectacle de danse mais aussi pour leur aide à la préparation, à la buvette, aux stands de tickets... Une fête de fin d'année qui comme chaque année nous permet de tous nous réunir pour passer de bons moments avec nos enfants.

En ce qui concerne cette nouvelle année scolaire 2020-2021, le bureau s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir des futurs projets, qui au vu du contexte actuel, remplaceraient nos manifestations phares comme la fabrique des tartes

salées et sucrées, la fête de Noël, etc... Bien entendu, il a été prévu également que les sommes qui n'ont pas été utilisées l'an passé pour les projets scolaires, soient reconduites cette année. Tout en espérant que nous sortirons rapidement de cette crise !

Le Sou reste actif malgré tout, nous ne lâchons rien pour nos enfants, pour nos établissements ! Nous restons positifs et avançons au fil du temps en proposant de nouvelles choses !

On remercie encore et encore nos bénévoles, le corps enseignant ! Sans eux, sans leur disponibilité, leur motivation, le Sou n'existerait plus.

LES LÔNES

LE TAUX D'OCCUPATION AU MAXIMUM



L'année 2020 a été une année particulière pour tout le monde. Après le premier confinement, les activités du centre ont repris petit à petit.

Cet été, nous nous sommes évadés à la plage avec les enfants. Afin qu'ils profitent au maximum de leurs journées au centre, plusieurs activités ont été mises en place ! Ensemble, nous avons découvert la Polynésie Française, la Guyane, la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et l'Île de Pâques.

Une chasse aux trésors a été organisée, le centre équestre de Bélieneuve s'est déplacé sur des demi-journées afin de permettre aux enfants de pratiquer le poney, des structures gonflables ont été installées et la ferme pédagogique "La Buissonnière" est venue nous rendre visite.

À la rentrée, nous avons repris l'accueil des enfants sur le temps périscolaire.

Le matin de 7h00 à 8h20, nous accueillons l'ensemble des enfants et le soir de 16h20 à 18h00 uniquement les enfants de maternelle car les enfants de l'élémentaire bénéficient des études surveillées assurées par l'association des parents d'élèves.

En ce qui concerne les mercredis, nous avons constitué trois groupes :

- les petits (3 ans - 5 ans),
- les moyens (6 ans - 7 ans)
- et les grands (8 ans - 10 ans) .

Chez les petits nous accueillons environ 18 enfants, chez les moyens et grands nous accueillons en moyenne 24 enfants. Notre taux d'occupation est au maximum !

Afin d'encadrer tout ce petit monde, nous avons recruté deux animatrices, notre équipe se compose donc de :

- Elizabeth Hostiguan-Phulpin (directrice),
- Mélanie Prudent (directrice adjointe) ,
- ainsi qu' Alexandrine Brunet, Marine Laborier, Laure Borie, Christine Da Silva et Emma Fraysse (animatrices).

Nous tenons à remercier Auranne et Damien qui sont venus en renfort durant cette année !

Pour les vacances de la Toussaint, nous avons voulu faire découvrir aux enfants "Les cinq sens". Nous avons organisé de nombreuses activités autour de ce thème pour que les enfants les découvrent sous une forme ludique mais aussi pédagogique.

Les KAPLA de Lyon se sont déplacés afin de réaliser avec les enfants des constructions spectaculaires. Et bien sûr nous avons organisé notre traditionnelle boom costumée le vendredi afin de finir les vacances comme il se devait !

Concernant notre secteur "jeunes" et au vue de la situation sanitaire actuelle, nous espérons pouvoir organiser un séjour sur les vacances de février. En revanche, si le séjour ne peut avoir lieu, des sorties seront organisées durant ces vacances.

CONTACT

www.associationleslones.fr
direction@associationleslones.fr
06 98 25 38 16





RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Le 19 novembre, c'est la Journée Nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s : l'occasion pour l'association "Les Bamb'Ain" et le RAM intercommunal de mettre en lumière les 19 assistantes maternelles balanaises et de vous présenter leur profession.

Leurs témoignages nous font dire que c'est un vrai métier-passion qui mérite qu'on s'y attarde. Surtout qu'on aurait tendance à l'oublier mais il est le premier mode de garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans en France.

1

COMMENT ET POURQUOI DEVIEN-T-ON ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) ?

MICHELLE

Moi même fille unique, j'ai réalisé très vite que j'étais à l'aise avec les enfants. Forte de mon expérience de maman, je me suis intéressée au métier d'assistante maternelle et avec les années, j'ai acquis une belle expérience avec des jeunes enfants et j'adore ça car c'est à chaque rencontre, très différent.

CINDY

J'ai fait le choix de cette reconversion professionnelle pour gagner en confort de vie familiale. Je la considère aujourd'hui comme un vrai tremplin pour être davantage présente pour mes propres enfants et en même temps, parce que j'adore m'occuper d'enfants et ainsi répondre au besoin de garde d'autres familles. Je me suis engagée dans cette nouvelle formation il y a presque un an.

TIFANY

Souhaitant continuer à m'occuper de mes enfants tout en travaillant, devenir assistante maternelle était comme une évidence. J'ai donc entrepris de faire ma formation avant la fin de mon congé parental.



2

SI VOUS DEVIEZ DIRE EN QUELQUES MOTS CE QUI VOUS PLAÎT LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

TIFANY

Pouvoir aider les enfants à grandir, les amener vers différents apprentissages, leur offrir des espaces de découvertes et de plaisir. De faire en sorte que l'enfant fasse sa place, s'attache à nous, sente qu'il peut s'appuyer sur nous pour mieux vivre ses journées en l'absence de ses parents. Il y a c'est certain, beaucoup d'affection réciproque et de sentiments même si on le sait bien que ce ne sont pas nos enfants.

LAURENCE

Travailler chez moi, moins de trajets, moins de stress ! J'apprécie tous les moments complices à travers les jeux et le quotidien que l'on partage avec les enfants que l'on garde. Et il arrive que se créent des liens particuliers et privilégiés avec certains parents.

ANAÏS

La spontanéité des enfants, leur enthousiasme, leur émerveillement à chaque nouvelle activité et découverte.

YOLANDE

J'aime les voir évoluer ensemble et s'épanouir chez moi.



3

QUEL AVENIR ET DÉBOUCHÉS POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ?

YOLANDE

J'ai passé mon CAP petite enfance si toutefois un jour je ne souhaitais plus travailler chez moi et envisageais de m'orienter vers une structure collective.

LAURENCE

Il me tarde de participer à de nouvelles formations continues pour une meilleure professionnalisation.

4

QUEL EST LE MOMENT OU L'ACTIVITÉ QUE VOUS PRÉFÉREZ FAIRE AVEC LES ENFANTS ?



ANAÏS

Les moments musique où l'on chante ensemble. J'adore leurs regards surpris et fascinés lorsque je me mets à jouer de la guitare. Et je trouve extra les moments d'échanges avec les plus grands lorsqu'ils commencent à tenir des conversations.

ÉMILIE

C'est la première fois qu'un enfant m'appelle "Nounours". Je trouve cela adorable !

LAURENCE

J'adore proposer des activités manuelles, activités cuisine, activités d'éveil pour les bébés, rechercher de nouvelles idées, instaurer des moments de retour au calme avec de la musique, des histoires, organiser des sorties et bien sur me rendre avec eux au temps collectifs du RAM pour y découvrir de nouveaux ateliers, y retrouver l'animatrice Elodie, le petit groupe d'enfants et de collègues.

CINDY

Répondre à un besoin de câlin d'un enfant.

5

CE QUI EST PLUS DÉLICAT DANS CETTE PROFESSION ?



ANAÏS

Les débuts d'adaptation, les premiers moments d'accueil quand l'enfant et le ou les parents vivent difficilement la séparation. Pas simple de confier son bébé ou son enfant.

ÉMILIE

La lourdeur administrative pour les parents employeurs (contrat, déclaration emploi, bulletins de salaire, congés payés et tout autre calcul savant); une relation parent-professionnel parfois tournée autour de ces problèmes administratifs et financiers et pouvant créer ainsi des tensions. C'est là que l'on mesure l'importance et la chance d'avoir un RAM sur la commune.

LAURENCE

L'isolement professionnel, le manque de respect de certains parents parfois de notre métier et de notre espace privé.

MICHELLE

Ces dernières années je me fatigue plus vite; en même temps cela fait 34 ans que je ne suis pas sortie des couches ! Si tout va bien dans 4 ans je serai à la retraite et je compte bien m'occuper pleinement de mes petits enfants.

YOLANDE

Être en accord avec les parents. Cela demande beaucoup d'échanges, de discussions pour que l'enfant s'y retrouve et fasse du lien entre ce qui se vit chez ses parents et chez nounou.



Il est clair que l'accueil individuel et familial implique des liens plus intimes et plus forts entre l'assistante maternelle, l'enfant et sa famille. C'est une réelle histoire de partage et d'attachement qui se construit au fur et à mesure des mois et des années. Et bien souvent, plus que tout autre professionnel de la petite enfance, les "nounous" deviennent symboliquement un membre à part entière de la famille aux yeux de l'enfant.

Nous adressons un grand merci aux assistantes maternelles de Balan pour les photos, l'expression de ces précieux vécus et leur investissement quotidien pour ces enfants et ces familles.

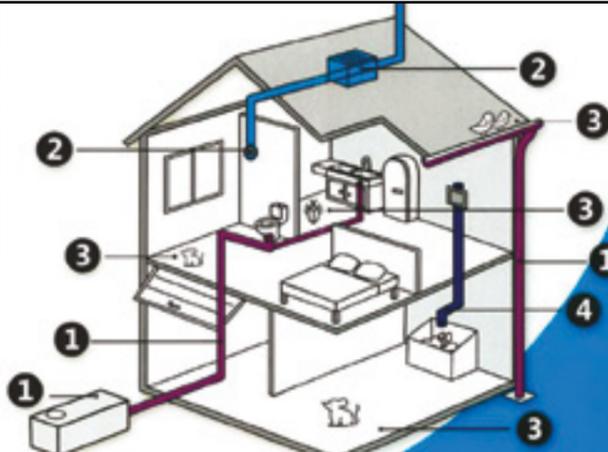


51 Chemin du Lavoir
01360 BELIGNEUX
Tel : 04 72 25 93 41
Mob : 06 21 16 63 67
Fax : 09 55 77 06 32

ASSAINISSEMENT	1
HYGIENE DE L'AIR	2
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES	3
SERVICES COMPLEMENTAIRES	4

NOS ATOUTS

- Devis rapides
- Un interlocuteur : 3 métiers
- Des prestations adaptées
- Des préconisations techniques préventives
- Réactivité d'intervention





04 78 06 36 33

AUTO-ÉCOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLIVIL
31 PLACE CARNOT 41120 MONTLIVIL

PERMIS B
PERMIS B AUTOMATIQUE
AAC ET SUPERVISÉE
PERFECTIONNEMENT
PRISE À DOMICILE
CODE SUR INTERNET

N° D'AGREMENT PREFECTORAL 4480

Crédit Mutuel
Dagneux

1103 rue de Genève
01120 DAGNEUX

Tél : 04 37 56 72 00

Mail : 07380@creditmutuel.fr

BERNARD Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations

MATÉRIELS AGRICOLES

www.bernard-agri.com

irrifrance

PA. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com

SUCCURSALES :

3, rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

EXPERT EN PLANTES D'EXTÉRIEUR

Pépinières Pinon

Chemin de la Violette - 01360 Balan
06 20 51 48 62 - 04 72 88 47 12
www.pepinierespinon.fr



Toujours d'ici et d'aujourd'hui

VENTE DIRECTE

1546, route de Lyon - 01360 Balan (La Valbonne)
Tél. 04 72 25 43 72 - Fax 04 72 25 45 73 - mail : ferme.la@orange.fr

Ouvert du mercredi au samedi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

FERME ... Là !
Produits Fermiers

TOUJOURS PLUS HAUT

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

TENNIS CLUB

UNE NOUVELLE SAISON PLEINE DE PROMESSES



La crise sanitaire qui a débuté en mars 2020 a perturbé grandement la pratique du tennis dans notre village et le fonctionnement de l'école de tennis, qui a dû fermer durant le confinement.

Le Tennis club de Balan a pris ses responsabilités citoyennes, en décidant à l'unanimité du bureau de maintenir le salaire de notre entraîneur durant toute la période. Nous avons organisé la reprise progressivement, à partir de juin puis en septembre pour la nouvelle saison. Malgré les difficultés, le nombre d'adhérents est en nette hausse cette année, pour atteindre 135 personnes, dont 70 enfants. La section badminton reste stable à 22 participants.

Cette saison débute dans l'incertitude liée à la situation sanitaire de notre pays. Côté compétitions, les championnats par équipe

Senior+ (à partir de 35 ans) se déroulent normalement, le tournoi des 7 villages reste d'actualité. L'école de tennis reste ouverte tant que possible, les enfants et les adultes sont accueillis dans le strict respect des protocoles de la fédération française de tennis.

Le bureau souhaite remercier chaleureusement la mairie de Balan qui a lancé l'opération de rénovation des courts et d'amélioration de l'éclairage, qui pourra être activé sans entrer dans le club house.

Un grand merci également à la mairie de Dagneux pour le changement du système de chauffage, et aux adhérents qui se sont mobilisés pour les journées "peinture" organisées en mars et juin 2020.



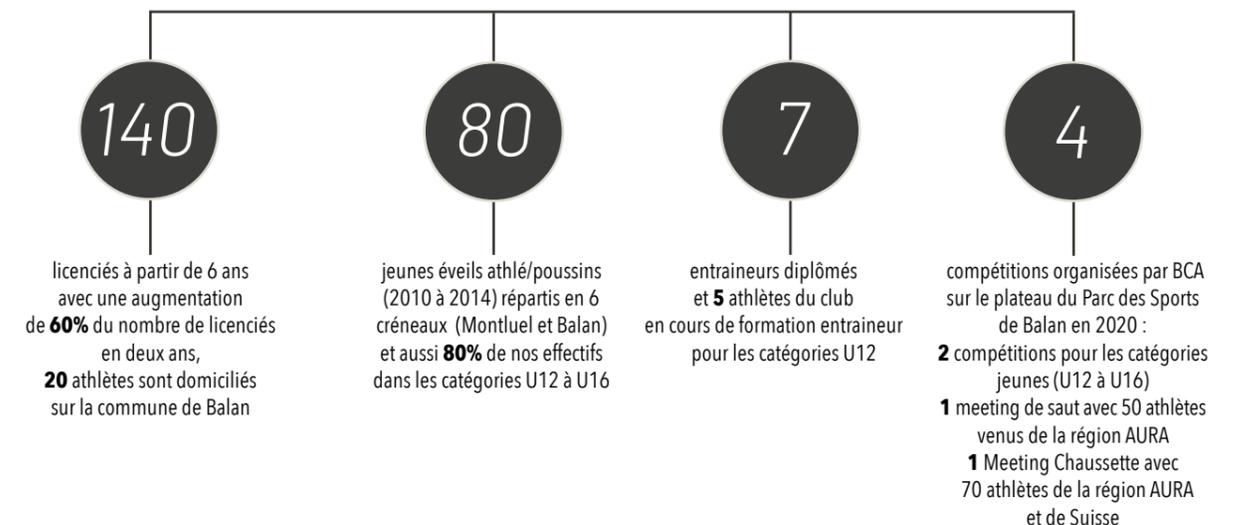
BALAN CÔTIÈRE ATHLÉTISME (BCA)

TROIS DISCIPLINES PHARES



C'est un club d'athlétisme où l'on peut pratiquer les 3 disciplines : course, saut, lancer. Les entraînements se déroulent au Parc des Sports de Balan et le lundi sur le plateau sportif du collège E.Cizain de Montluel.

LA SAISON 2020/21 EN QUELQUES CHIFFRES



60

ADHÉRENTS
ET 4 ÉQUIPES
AU CLUB DE FOOT

CONTACT

Kevis Desormais
06 10 20 04 00

FCB

UNE BELLE CROISSANCE

Tout a commencé un jour d'octobre 2015 avec la création d'un nouveau club de foot pour notre village - appelé le FC Balan. Cette création fût à l'initiative de MM. Desormais et Laurent.

Le club a voulu garder les couleurs rouge et noire à domicile et bleue à l'extérieur comme l'ancien club USVBB. Son fanion est celui du village pour montrer que notre enseigne reste celui d'un club familial qui joue quand même la gagne afin de représenter au mieux notre village.

À la création, le club comptait **20** adhérents. Aujourd'hui, ils ne sont pas moins de **60** répartis en **2** équipes séniors et **2**

équipes loisirs. L'équipe 1 senior est en **D4** (anciennement 2^{ème} série) et l'équipe 2 en **D5** (3^{ème} série). Leur objectif cette année est d'essayer de monter d'un niveau.

Le club a la chance d'avoir un bureau soudé qui se compose d'un président et son adjoint, d'une trésorière, de deux secrétaires, d'un représentant de manifestation, de trois entraîneurs et de deux représentants loisirs. Nous pouvons constater que le club est en progression et peut-être que d'ici peu nous pourrions installer une équipe d'enfants pour assurer la relève...



LES ARCHERS

SPORT, FAMILLE ET DYNAMISME

La 1^{ère} Compagnie d'Archers du Canton de Montluel a à cœur de promouvoir le tir à l'arc pour tous - dès l'âge de 8 ans. Nos "maîtres mots" sont : **SPORT, FAMILLE ET DYNAMISME.**

Nous œuvrons pour permettre à nos archers de pratiquer plusieurs disciplines : tir à l'arc extérieur (discipline olympique), tir en salle, tirs de parcours, mais également des disciplines plus anciennes comme le Beursault ... tout en prônant les valeurs de l'archerie traditionnelle.

Au sein de notre compagnie existe un groupe médiéval, les Archers Du Mont Des Loups qui, en tenue sur leur camp, immerge le public dans une époque lointaine. Ils sont depuis plusieurs années présents lors des grands rendez-vous sur ce thème et

notamment à Pérouges ou Trévoux. Ces archers participent également à des tournois d'archerie médiévale.

Notre Compagnie, qui fêtera ses 40 ans en 2023, a toujours eu la motivation d'être présente lors des événements communaux (Téléthon par exemple), mais également d'être fer de lance dans la promotion de nos richesses locales.

Nous organisons 3 compétitions par an (1 en salle en janvier à Dagneux et 2 de parcours en mars et juin à Blyes) qui sont devenues des rendez-vous incontournables au niveau régional.

Qui sait, peut-être viendrez-vous tenter de toucher le cœur d'une cible avec nous...

CONTACT

Facebook : 1^{ère} Compagnie des Archers du Canton de Montluel
<https://archersmontluel.wordpress.com>

KICK BOXING

40 ADHÉRENTS DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

L'idée de créer un club de kick boxing est née il y a plusieurs mois, mais ce n'est que le 8 septembre dernier que le Club Balan La Valbonne Kick Boxing a officiellement vu le jour ! Entouré d'une équipe 100% balanaise, Etienne Invernizzi, qui pratique le full contact depuis 2003, a souhaité créer cette association pour enseigner la discipline et partager sa passion. Il est accompagné d'un second entraîneur, Laurent, qui pratique lui aussi la boxe pieds-poings depuis plus de 20 ans.

Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine, de 18h45 à 20h45, les mardis et mercredis. Ils ont lieu au sein du camp de La Valbonne qui a répondu favorablement à l'association et qui met à disposition des locaux dédiés à la pratique de la boxe. Le

club est bien entendu ouvert aux civils et militaires, à partir de 14 ans, et compte déjà plus de 40 adhérents en cette première rentrée !

Pour l'année en cours, le club va présenter 5 compétiteurs qui auront à cœur de faire briller les couleurs du club sur des compétitions régionales et nationales.

Des stages ponctuels, ouverts également aux non adhérents, seront programmés tout au long de l'année. En 2020, un stage à destination des femmes sur le thème "la légitime défense : comment se défendre et se comporter face à une agression verbale et physique" a réuni une quinzaine de participantes !

CONTACT

facebook : Balan La Valbonne Association Kick Boxing
balankickboxing@gmail.com



108

LICENCIÉS
EN TOUTE
CONVIVIALITÉ



ASCB

L'ENTHOUSIASME RESTE INTACT

Cette année 2020 très particulière pour tous, l'a également été pour le monde sportif et associatif.

Au regard du contexte sanitaire, l'activité du club a été mise en sommeil de début mars à début août. Nous avons été contraints d'annuler l'organisation de notre course annuelle «Le Sentier des Lômes» qui devait se dérouler le 20 septembre. De nombreuses autres manifestations ont également été annulées, notamment les championnats de France auxquels certains de nos licenciés s'étaient pourtant brillamment qualifiés....

Début août, en accord avec les prescriptions gouvernementales, fédérales et municipales, les athlètes ont commencé à revenir aux entraînements les mardis et jeudis de 19h00 à 20h45 au parc des sports de Balan.

Début septembre, nous voyons même arriver de nouveaux licenciés qui viennent grossir un groupe de fidèles de plus en plus nombreux ! Nous sommes bien partis pour atteindre voire dépasser les 108 licenciés que nous avions atteints en fin de saison dernière...

Les raisons du succès que nous rencontrons sont diverses : convivialité, ouverture à tous les coureurs, visibilité sur de nombreuses courses (sauf en 2020, COVID oblige...), de bons résultats régionaux voire nationaux, équipe dirigeante active, quatre entraîneurs diplômés, des bénévoles disponibles, mais surtout des passionnés !

Si vous avez 16 ans ou plus, que vous soyez coureur averti ou simple joggeur, venez nous rejoindre !

CONTACT

06 85 80 19 38 - ascbalan@hotmail.fr
<https://ascbalan.athle.com> - facebook : ASC-BALAN

JEAN-JACQUES BERRARD

L'HOMME QUI PARCOURT SA VIE EN SOURIANT

Parmi ces passionnés qui font vibrer le club, il en est un sans qui l'ASCB ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il s'agit de Jean-Jacques Berrard, licencié au club depuis 1988, actuel vice-président et entraîneur, ancien président de l'ASC Balan Athlétisme (de 2001 à 2012) !

Toujours d'humeur égale et tout en humilité, il partage avec passion son expérience de coureur performant (il est détenteur de la plupart des records du club).

Jean-Jacques est toujours disponible pour participer/organiser les différents moments de rencontre au sein du club (entraînements, stages, courses, moments de convivialité, ...).

MERCI JEAN-JACQUES !

AU DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES

LES ASSOCIATIONS D'ÉCHANGES ET D'ENTRAIDE

COMITÉ DE JUMELAGE

BEAUCOUP D'ANNULATIONS MAIS AUSSI BEAUCOUP D'ESPOIR



Le bureau du Comité de Jumelage de Montluel et des Communes environnantes jumelées avec la ville d'Ostfildern en Allemagne, continue ses activités malgré les restrictions subies depuis le mois de mars.

Cette année, de nombreuses manifestations, qui avaient été programmées, ont malheureusement dû être annulées. Il s'agit des événements suivants :

- en mars, **le pot d'accueil à l'arrivée des élèves allemands** dans le cadre des échanges scolaires - début avril, la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'Association d'amitié franco-allemande à Ostfildern (avec un report prévu à début Décembre avant une nouvelle annulation),

- début août, **l'organisation d'un atelier international** (Jugendcamp) en Allemagne auquel devaient participer 5 jeunes français et un adulte référent,

- fin septembre, **la deuxième participation à la Lyon Kayak** avec embarcations en équipages de jeunes franco-allemands et un tournoi de ping pong avec des équipes des 2 pays.

Afin de maintenir et de renforcer l'intérêt de nos adhérents pour les échanges avec l'Allemagne, notre vice-président, Pascal Grand, a fait la proposition de leur donner gracieusement des cours d'allemand. Les dates et modalités n'ont, pour l'instant, pas pu être fixées. Elles seront communiquées très prochainement en tenant compte des restrictions liées au COVID et à leur application.

Lors de notre dernier CA, qui s'est tenu dans les locaux de la 3CM, nous avons eu le plaisir d'accueillir 18 maires et délégués des communes. Après la lecture du rapport moral par notre présidente, Anne Plat, et du rapport financier par notre trésorier, Francis Chautard, nous avons eu des échanges très intéressants et très constructifs avec tous les participants.

Les sujets qui ont prédominé sont la visibilité du comité et l'intéressement des jeunes.

Nous souhaitons reprendre les activités dans les meilleurs délais tout en nous conformant aux directives sanitaires.

Vous pouvez visiter notre site : www.montluel-ostfildern.eu

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE PROTESTANTE

CLAUDE GRANES N'EST PLUS



Depuis le printemps 2020, l'église de Balan-La Valbonne est en deuil de son berger Claude Granes. Animateur de nombreuses manifestations et de cultes évangéliques, il aimait les Balannais. Il était apprécié des municipalités successives pour son dynamisme et son âme de bâtisseur, mais aussi pour ses projets humains et musicaux (son trio Balanais).

Son équipe (Andrée, Bruno et Annie) sous la responsabilité du pasteur Thierry Chamberon, ont pérennisé son projet du nouveau lieu de culte "Balan-La Valbonne" qui ouvrira au début de l'année 2021.

Comme chaque année, les Balannais et la municipalité seront invités à "La journée de mission du mois de mai", suivi d'un concert gospel - toujours de qualité.

CONTACT

Andrée Granes 06 62 36 76 49
agranes1944@gmail.com

RESTOS DU COEUR

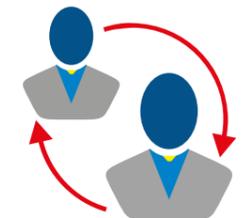
JUSQUE FIN MARS 2021



Dominique Danielak, responsable du centre des Restos du Cœur de Montluel, rappelle que la campagne a débuté le **23 novembre 2020** et qu'elle s'étendra jusqu'à **fin mars 2021**.



La distribution qui a débuté le 24 novembre 2020, a lieu **les mardi et vendredi de 14h à 16h30** aux locaux des RESTOS situés au **96, route de Jons à Montluel**.



Il est possible de s'inscrire durant toute la campagne, pour cela il suffit de **prendre un RDV** en appelant le Restos du Cœur pendant les heures de distribution au **04 72 25 02 14**.

TÉLÉTHON 2001-2020

20 ANS ET 30 BÉNÉVOLES INFATIGABLES



2001 À 2017	2018	2019
<p>Diverses animations grâce aux associations locales ou intercommunales.</p> <p>Entre 100 et 250 convives aux repas suivant les années.</p> <p>Une moyenne de 8 066€ par an sur ces 17 années.</p>	<p>"BALAN, VILLAGE TELETHON" 30 heures d'animations non stop !</p> <p>Année mémorable qui a marqué les esprits des Balanais qui ont répondu en nombre à l'invitation.</p> <p>Plus de 500 personnes pour l'arrivée de l'équipe d'Etienne qui a relié Paris à Balan en courant.</p> <p>110 repas à midi - 320 pers. à la soirée dansante.</p> <p>Ambiance exceptionnelle, 30 700 € dans la cagnotte.</p>	<p>Le thème de la journée "les Supers Héros" a permis aux enfants de participer avec eux à de nombreux ateliers proposés par les associations.</p> <p>84 repas à midi - 202 pers. à la soirée dansante.</p> <p>Un après-midi "Théâtre" très apprécié en janvier.</p> <p>13 960 €</p>
<p>EN 2020, NOUS VOULIONS FAIRE UNE GRANDE FÊTE POUR NOTRE 20^{ÈME} ÉDITION À BALAN. LES ÉVÈNEMENTS NE NOUS LE PERMETTRONT CERTAINEMENT PAS MAIS À L'HEURE OÙ CET ARTICLE EST RÉDIGÉ, TOUT EST PRÊT POUR FAIRE UN "TÉLÉTHON AUTREMENT".</p>		

ZAC EN SCÈNE - LE FESTIVAL DE L'ÉMERGENCE

2021

ESPACE LE GRAND CASSET LA BOISSE

Réservez vos soirées pour des moments inoubliables !

Les 22 et 23 AVRIL 2021

Suivez nous sur Facebook : [zac.en.scene](https://www.facebook.com/zac.en.scene) - www.zacenscene.com

CG Réalisation

Votre projet de rénovation reste entre nos mains de la conception à la réalisation.

Notre objectif, bâtir vos rêves du sol au plafond.

contact@cgrealisation.fr
04 81 65 93 71
www.cgrealisation.fr

"Mes lunettes, une affaire de spécialiste !"

Nous sommes spécialistes de la vue des enfants !

DÈS LE 1^{ER} ÂGE LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS Optikid optikid.fr

Optique BERTHOD L'opticien

MONTLUEL
9 avenue de la Gare
04 78 06 29 59
optique-berthod.fr

ARTISAN **Chanel** Depuis 1973

Artisan Charcutier Traiteur

Label QUALICHEF 2013-2014-2015
SAUCISSON D'OR 2014
Médaille d'or 2014
Médaille d'argent 2014
Médaille de bronze 2014
Prix d'honneur SHIRA 2015

276, Grande Rue - 01120 MONTLUEL
04 78 06 10 42 - chanel.traiteur@orange.fr
www.chaneltraiteur.com

Au Vieux Four BALAN

06 11 03 44 32

OUVERT UNIQUEMENT
Les jeudis, vendredis, samedis soirs et veilles de jours fériés

CLUB DE L'AMITIÉ

LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT

Le club de l'Amitié, fort de plus de 100 adhérents, constitue un ensemble où chacun de ses membres peut s'exprimer au travers de son savoir, de sa compétence, de sa ou ses passions, de son histoire au service de l'ensemble de la collectivité.
Convivialité, plaisir d'être ensemble demeurent la ligne directrice de notre association ouverte et prête à accueillir de nouveaux adhérents.

Bernard GLORIOD, président



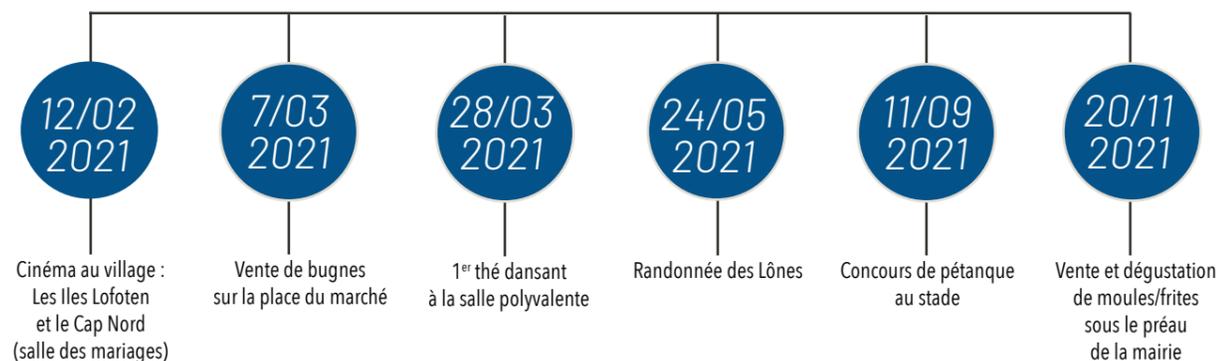
LOUISE PICQ, UNE GRANDE DAME

Louise Picq, présidente honoraire, fait partie des membres fondateurs de notre association.

Le club tout entier la remercie pour son engagement et sa disponibilité, malgré les difficultés personnelles rencontrées.

Plus de 40 années se sont écoulées depuis son adhésion au club !

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR



MARCHE

C'est avec grand plaisir que les marcheurs se sont retrouvés début septembre pour fouler les sentiers de la côtière, toutes les 2 semaines lundi ou jeudi.

Nous étions 17 à 20 participants à faire fonctionner nos muscles et nos langues sur des parcours d'environ 10 kms. Malgré cette période difficile, nous pouvons pratiquer cette activité sans risque et ainsi s'aérer l'esprit dans la bonne humeur et la convivialité habituelles. Venez nous rejoindre, prenez contact avec nous au **06 15 55 57 07**.

SORTIES, DÉCOUVERTES ET VOYAGES

L'année 2020 a été une année blanche. Le covid nous a coupé l'herbe sous les pieds.

Nous attendons des jours meilleurs pour relancer tous nos beaux projets (sortie Vercors, bowling, abbaye d'Ambronay, soieries Bonnet, une capitale européenne) et nous espérons bien que 2021 nous permettra à nouveau de nous évader et aussi de découvrir les Pouilles au printemps prochain.

BOULES

L'activité a fonctionné toute l'année sous le froid ou la grosse chaleur profitant de l'ombre des arbres de l'école. Tous les mercredis, 16 à 20 personnes se retrouvent à partir de 14h derrière la salle polyvalente dans la joie et la bonne humeur.

Le tournoi de septembre s'est fait en interne, il s'est terminé par un barbecue au stade qui a réuni plus de 25 personnes. Notre joyeuse équipe vous invite à venir la rejoindre.

THÉÂTRE

Quatre séances par an sont proposées par le théâtre Tête d'Or, le vendredi après-midi. Un car s'occupe du transport Balan-Lyon. Cette année, 22 personnes sont inscrites. Des moments de rire, bouffées d'oxygène bienvenues.

PHOTOS/VIDÉOS

L'année 2020 a été perturbée par la COVID. Pendant le confinement nous avons continué à fonctionner en nous imposant un défi sur le thème "Mon confinement vu à travers l'objectif". Chaque jour les membres du club proposaient via Internet une photo en respectant les sous-thèmes imposés tels que : natures mortes, animaux du jardin, objets insolites... Un vote toutes les semaines permettait de sélectionner la photo gagnante diffusée sur notre page Facebook. Cette activité nous a permis de ne pas perdre le contact entre nous et avec la technique photographique.

Depuis septembre la municipalité nous a attribué une salle à la Maison des Associations. Nous l'avons équipé d'un écran de projection motorisé dédié à la lecture d'images et d'un mini studio de prise de vue comportant des fonds d'écran et du matériel d'éclairage. Cet équipement nous permettra de réaliser des clichés en vue de l'organisation d'une exposition photo sur le thème "Portraits des gens du village". Nous en profitons pour lancer un appel à des volontaires pour la concrétisation de ce projet.

LES JEUDIS APRÈS-MIDI DU CLUB

Depuis septembre, nous avons repris les activités du jeudi après-midi autour des cartes, du scrabble, du triomino, lieu de rencontre où les gens peuvent aussi passer boire un café et partager un moment. Vous êtes les bienvenus.





SAPEURS-POMPIERS

82 INTERVENTIONS EN 2020

Cette année, le nombre de sorties de secours des sapeurs-pompiers sur la commune de Balan est en légère baisse, identique à la tendance nationale, dû à la crise sanitaire actuelle.



Comme chaque année, le centre s'équipe en matériel et en équipement individuel afin d'assurer les interventions dans de meilleures conditions.

Chaque premier dimanche du mois a lieu la traditionnelle manœuvre. Nous partageons ces formations avec les sapeurs-pompiers des communes voisines de manière à découvrir des sites différents et travailler en relation avec d'autres équipes.

Afin de perfectionner les acquis de chacun, nous mettons en place des manœuvres de nuit, dans le but de répondre au mieux aux différentes missions, nous veillons à effectuer des formations au plus proche de la réalité.

Un entraînement rigoureux et régulier, les pompiers révisent les bons gestes :

- attaquer le feu de l'extérieur pour protéger ses collègues,
- rassurer une victime,
- sauvetage par l'échelle,
- ranger et prendre soin du matériel,
- s'équiper,
- explications des manœuvres et techniques à employer.

Le centre de première intervention de Balan est composé de 12 sapeurs-pompiers. Si vous êtes intéressés pour intégrer l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter au **06 23 11 09 99**.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS COMpte REVENIR EN FORCE AVEC SES MANIFESTATIONS

Constituée de l'ensemble des sapeurs-pompiers mais aussi de quatre pompiers en retraite, nous organisons chaque année différentes manifestations comme la vente de sapins de Noël, ainsi que les festivités du bal du 13 juillet. Cette année la crise sanitaire a enrayé nos événements mais nous reviendrons l'année prochaine avec encore plus de surprises pour notre traditionnel bal !

Nous participons également à la vie associative du village et aux différents événements comme le nettoyage des chemins et le Téléthon, un événement qui nous tient particulièrement à cœur.

La traditionnelle tournée des calendriers a débuté malgré les restrictions sanitaires, nous respectons la distanciation sociale afin de pouvoir vous présenter nos calendriers.

L'ensemble des fonds récoltés lors des événements sont utilisés pour le renouvellement du matériel et le fonctionnement de la caserne. Nous tenons à vous remercier pour votre accueil lors de la présentation des calendriers et nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2021.

PORTRAIT



D'UN BALANAIS D'EXCEPTION

RENÉ GÉRARD

40 ANS DE DÉVOUEMENT

Entré au corps des sapeurs-pompiers de Balan le 1^{er} janvier 1980 à l'âge de 18 ans et sous le commandement de l'adjudant Adrien Merlin, il sert plusieurs années en tant que "homme du rang".

Après l'obtention de l'examen de sous-officier en 1994, il devient chef de corps, et succède à l'adjudant Gérard Bouvier le 1^{er} janvier 1995. Il effectue 10 années de service en double engagement, avec le centre de secours de Montluel jusqu'en 1999, où il laissera ses fonctions d'adjoint au chef de garde sous les ordres du commandant Michel Bacheley.

Il est décoré des médailles d'honneur de sapeurs-pompiers - argent et or pour 20 ans et 30 ans de service - et sera nommé lieutenant en 2013.

L'engagement de René au sein du corps des sapeurs-pompiers de Balan est bien plus qu'une passion. C'est un dévouement peu commun, un dévouement au quotidien durant 40 années de service. Il a fait évoluer la caserne avec rigueur, il en parlait avec une grande fierté... Peut-être un peu maniaque... Le matériel devait être impeccable, nettoyé après les interventions, peu importe l'heure du jour ou de la nuit.

René était proche de ses hommes. C'était bien plus qu'un chef, c'était un ami. Il a transmis sa passion à ses deux garçons, Anthony 22 ans et

Sébastien 33 ans, tous les deux investis au sein du centre. Ils continueront à faire perdurer les traditions familiales.

Il y a une dizaine d'années, René a su également relancer le bal du 13 juillet, avec Alain Desprez ancien président de l'amicale soutenu par l'ensemble des pompiers de Balan.

L'affluence grandissante, le traditionnel bal est devenu un événement incontournable pour la caserne. René travaillait avec Stéphane Ponthieu, président actuel de l'amicale, à l'amélioration du bal jusqu'à la tant attendue "soirée mousse" du 13 juillet 2019, un véritable succès.

Le départ soudain, douloureux et inattendu de René laisse un vide énorme. Nous garderons son image et son éthique, continuerons à faire vivre sa caserne et ses valeurs, comme il savait si bien le faire, et ainsi les transmettre aux générations futures.

Nous tenions à le mettre à l'honneur, avec notre plus grand respect.

1980

INTÈGRE
LE CORPS DES
SAPEURS POMPIERS

1995

EST NOMMÉ
CHEF DE CORPS
À BALAN

2013

DEVIENT
LIEUTENANT



René était bien plus qu'un chef, c'était un ami...

Les sapeurs pompiers de Balan lui disent merci !

BALAN PRATIQUE

LES INFORMATIONS UTILES À VOTRE QUOTIDIEN

ADMINISTRATIONS

Mairie de Balan

Maire : Patrick MÉANT
1, place de la Mairie - 01360 Balan
04 78 06 19 24
infos@ville-balan.fr - www.ville-balan.fr
Ouverture : les lundis, mardis, jeudis,
vendredis de 9h à 12h et de 16h à 17h30
les mercredis de 9h à 12h
et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
Permanence du maire : les lundis, mercredis
et vendredis de 10h à 12h.

3CM

Président :
Philippe GUILLOT-VIGNOT
485, rue des Valets - 01120 Montluel
04 78 06 39 37
infos@cc-montluel.fr
www.cc-montluel.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Conseil Départemental de l'Ain

Conseiller : Romain DAUBIÉ
Hôtel du Département
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse Cedex
04 74 32 32 32
accueil@cg01.fr - www.ain.fr
Ouverture : 8h30 à 12h et 14h à 18h.

Perception

Trésorier : Alain MOISSON
85, av. Pierre Cormorèche - 01120 Montluel
04 72 25 99 25
Ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Préfecture de l'Ain

Préfet : Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE
45, avenue Alsace Lorraine
01012 Bourg en Bresse
04 74 32 30 00
prefecture@ain.gouv.fr - www.ain.gouv.fr
Ouverture : tous les jours de 8h30 à 12h30.

Renseignements administratifs

3939 - www.service-public.fr

Voirie

Agence Dombes Plaine de l'ain
285, RD 61a - 01120 La Boisse
04 37 85 83 90
agence.dombespl@cg01.fr

ANIMAUX

S.P.A.

25, quai Jean Moulin - 69002 Lyon
04 78 38 71 71
spalyon@spa-lyon.asso.fr - www.spa.asso.fr

Centre animalier de rattachement

660, ch. de Chante Merle - 69970 Marennes
04 78 96 70 94 - marennes@sacpa.fr

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bibliothèque

Espace associatif et culturel
295, rue Centrale - 01360 Balan
06 80 98 71 57
Ouverture : les mardis de 16h30 à 18h30
et samedis de 10h à 12h.

Local technique

rue des Ecoles - 01360 Balan

Complexe sportif

rue du Stade - 01360 Balan

Salle polyvalente

rue des Ecoles - 01360 Balan

Espace Associatif et Culturel

295, rue Centrale - 01360 Balan

COMMERCES

Epicierie «L'EmBALANT»

5, place de la Mairie - 01360 Balan
09 67 85 17 82
Ouverture tous les jours : du lundi au vendredi
7h30 à 13h et 15h30 à 19 h 30,
samedi 7h30 à 13h et 15h30 à 19h30,
dimanche 7h30 à 12h30.

Ferme-là

1546, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 43 72

La Ferme du Terray

146, route de Lyon - 01360 Balan
04 78 06 51 53

Marché de Balan

place de la Mairie - 01360 Balan
chaque dimanche matin
animation 1^{er} dimanche du mois

M'Beauté - institut de beauté

8, rue de Verdun - 01360 Balan
06 35 17 78 51

Melissa coiff - coiffeuse

423, rue de Lyon - 01360 Balan
06 63 26 73 34

N.V. Gourmandises - pâtisseries

1036, rte de Lyon - 01360 Balan
06 23 54 63 06

On Hair - coiffure mixte

8, rue de Verdun - 01360 Balan
06 07 52 38 63

SPAR

1726, Route de Lyon - 01360 Balan
04 74 98 37 88

Tariq Chabana

alimentation générale
1658, route de Lyon - 01360 Balan
04 72 25 06 42

CULTE

Presbytère

Père : Patrick de Varax
01120 Montluel - **04 78 06 11 60**
paroisse.montluel@orange.fr
www.paroissemontluel.fr
Messe : un dimanche sur deux
à 11h à Balan ou Bèlignieux.

Eglise Evangélique Protestante

Contact : Andrée Granes
06 62 36 76 49
au «Mondial Chapiteaux»
272, route de Lyon - 01360 Balan
- étude biblique tous les jeudis de 20h30 à 21h30
- prière 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois à 20h30

DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE DU MOULIN

rue de la Plaine
01120 La Boisse

Ouverture : du lundi au samedi de 8h30
à 11h45 et de 13h30 à 17h45.



PEUGEOT & CITROEN A LA BOISSE

521, Route Nationale - 01120 LA BOISSE

PEUGEOT

ATELIER : 04.72.25.10.10 - SERVICE COMMERCIAL : 04.72.25.10.13

WWW.GARAGE-LABOISSE.COM



PEUGEOT CITROEN LA BOISSE



CITROËN

Qualité - Conseil - Service - Proximité

Vente de véhicule neuf et d'occasion

Solution de financement

Reprise de véhicule

Réparation et Entretien mécanique

Climatisation recharge et réparation

Pneumatiques

Réparation carrosserie et peinture toutes marques

Remplacement pare-brise et tout vitrage

Rénovation optique de phare

Prêt véhicule de courtoisie gratuit

Pas d'avance de frais



Quelle que soit votre assurance, vous êtes libre de choisir votre réparateur* Code des assurances "libre choix du réparateur" L.211-5-1

* Hors agrément, un montant maximum de 10 % de la réparation plafonné à 250 €.

Coaching de vie
Coaching professionnel
Coaching d'équipe
COACHING
FORMATION

HYPNOSE

- Arrêt du Tabac
- Amincissement
- Confiance en soi
- Gestion du Stress
- Phobies, Insomnie ...

ATELIERS

- Communication
- Cohésion d'équipe
- Relations interpersonnelles
- Management & Positionnement ...
- Hypnose 2 niveaux: Praticien et Maître Praticien

• Découverte de l'hypnose

• Bien-Être de la Femme

• Confiance et estime de soi

• ADO: préparation aux examens

EmilieTORRES - sur RDV - 06 19 88 23 47

FIC
Fournitures industrielles de la région
val de Saône

263 rue des Chartiniers
ZA de la Plaine - 01120 DAGNEUX
Tél 04 37 85 81 85 - Fax 04 37 85 81 92
Mail : contact@fi-cotiere.fr

- Quincaillerie du bâtiment
- Produits métallurgiques
- Fournitures industrielles
- Chauffage/Sanitaire
- Show Room EPI

AUTO DEMOLITION CALARD

Tél. : 04 72 25 91 99 - Fax : 04 72 25 93 37 - Mail : calard.frere@wanadoo.fr

www.calardfreres.fr

Route du Pont de Jons - 01360 BALAN
RCS Bourg B408 018 729 - Siret 408 018 729 00017 - APE 3712



DÉPANNAGE 24H/24

Urgences ENEDIS

330, av. de St Maurice - 01700 Miribel
09 72 67 50 01

Urgences ENGIE

330, av. de St Maurice - 01700 Miribel
0 810 47 33 33

Suez (eau)

ch. du Derontet - 01360 Bèlignieux
Urgences : **0 810 796 796**
Clientèle : **0 977 408 408**

Assainissement

3CM - **04 78 06 39 37**

EMPLOI

Centre d'Information et d'Orientation

34, rue Général Delestraint
B.P. 106 - 01000 Bourg en Bresse
04 74 21 34 08
cio-bourg@ac-lyon.fr
www.cio-bourg.orientation-lyon.org
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mission Locale Bresse Dombes Côtère Site de la Côtère

65, rue du Tour
01700 Miribel
04 72 88 08 88

Pôle Emploi

rue des Verchères
01800 Meximieux
3949 - www.pole-emploi.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Satoemplois

04 72 22 89 31
satoemplois@lyon.aeroport.fr

JOURNAUX

La Côtère

JITIAUX Sabrina
06 61 78 80 39
jitiauxsabrina@gmail.com

La Voix de l'Ain

CORNATON Pierre
p.cornaton@voixdelain.fr

Le Progrès

GUILLET Frédéric
06 84 32 42 01
fredguillet@outlook.fr

JUSTICE

Tribunal de Grande Instance

4, rue du Palais - B.P. 306
01011 Bourg en Bresse cédex
04 74 24 19 53
Ouverture :
8h15 à 11h45 et 13h30 à 17h.

Tribunal d'Instance

rue du Palais - 01600 Trévoux
04 74 08 89 00
Ouverture :
8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30.

LOGEMENT

Adil

34, rue Général Delestraint 01000 Bourg en Bresse - **04 74 21 82 77**
Permanence le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous.
adil.01@wanadoo.fr - www.adil.org/01

Dynacité

52b, avenue Paul Painlevé
01500 Ambérieu en Bugey
04 74 40 94 20 - www.dynacité.fr
Ouverture : 9h à 11h45 et 13h30 à 17h
sauf vendredi à 16h15, fermé le jeudi matin.

Semcoda

26, avenue de l'Europe
69140 Rillieux La Pape
04 78 97 08 50 - www.sem coda.com
Ouverture : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
sauf vendredi 8h30 à 12h.

Ain Habitat

22, rue de la Grenouillère
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 22 80 80

POSTE

Camp de La Valbonne

01360 Bèlignieux - **04 37 85 83 50**

Ouverture : lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Relève du courrier :

tous les jours ouvrables à 15h, samedi à 11h.

Distribution : **3631**

Centre Courrier :

828 Rue de la Craz
01120 Dagneux
Ouverture : tous les jours 8h-11h30
et 12h30-16h, samedi 8h-12h.

POMPES FUNÈRES

Marbrerie Rosset

ch. Gillard - Z.I. Les Chartinières
01120 Dagneux - **04 78 06 18 04**

Pompes funèbres de la Côtère

Z.I. Les Verchères - 01800 Meximieux
04 74 61 05 25

Pompes funèbres Pinault

2bis, rue de la Gare
01700 Miribel - **04 78 55 18 31**

RESTAURANTS & HÔTELS

Au vieux four (pizzas à emporter)

117, rue du Mollard - 01360 Balan
06 11 03 44 32

Brasserie Kako

1694, rte de Lyon - 01360 Balan
04 72 88 34 81

La Balandrine (pizzas à emporter)

place de la Mairie - 01360 Balan
04 72 25 97 20 - 06 09 38 97 00

Le Bandière

393, front de Bandière - 01360 Balan
04 78 06 35 61

Le Bosphore

9, pl. de la Valbonne - 01360 Balan
04 72 25 06 77

Le Duplex

1160, rte de Lyon - 01360 Balan
04 87 24 72 78

SANTÉ

Bey Bernard psychologue

176^{bis}, rue de l'Eglise - 01360 Balan
06 85 23 20 59

Castera-Garly Laëtitia infirmière

708, rue Centrale - 01360 Balan
09 67 25 25 14 - 06 78 21 62 59

Duchampt Christiane médecin généraliste

78, rue de l'Europe
01360 Bèlignieux
04 72 25 76 14

Llorens Laëtitia ostéopathe

8, rue de Verdun - 01360 Balan
06 95 89 75 06

Vacca Aurélie ostéopathe

158, rue des Mouilles
01360 Balan
07 81 16 05 57

SCOLAIRE

Collège Emile Cizain

Principal : M. Feyeux
13, av. d'Ostfildern - 01120 Montluel
04 78 06 17 24

Collège Marcel Aymé

Principale : A. Antoni
ch. du Marigneux - 01120 Dagneux
04 78 06 28 00

Ecole élémentaire «L'Orée du Bois»

Directrice : O. Tillet
148, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 23 61

Ecole maternelle «Les Lilas»

Directrice : E. Ansanay-Alex
207, rue des Ecoles - 01360 Balan
04 78 06 17 28

École privée Saint-Vincent-de-Paul

Direction : A. Mancone
310, Grande Rue - 01120 Montluel
09 62 27 43 24

Institution Saint Louis

Direction : N. Millon et G. Mercier
rue du Pensionnat - 01120 Dagneux
04 72 25 12 50

Lycée de la Côtère

Proviseur : M.-J. Gleyze
270, chemin du Grand Casset
01120 La Boisse

SOCIAL & FAMILLE

Point d'Accueil Solidarité

85, avenue Pierre Cormorèche
01120 Montluel - **04 72 25 07 99**
Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

CPAM

1, place de la Grenouillère
01000 Bourg en Bresse - **36 46**

CAF de l'Ain

4, rue Aristide Briand
01000 Bourg en Bresse
0 820 25 01 10 - www.ain.caf.fr
appli mobile : Caf-Mon Compte

CCAS

1, pl. de la Mairie - 01360 Balan
04 78 06 19 24

Centre d'Inf. Féminin et Familial

Bld. Irène Joliot-Curie
01000 Bourg en Bresse
04 74 22 39 64 - www.cidff01.fr

Maison des Personnes Handicapées

10, rue du Pavé d'Amour - 01000 Bourg en Bresse
n° vert : **0 800 888 444**

TOURISME

Office de Tourisme de la 3CM

28, pl. Carnot - 01120 Montluel
09 75 28 27 72 - office.tourisme@3cm.fr
www.tourisme.3cm.fr

TRANSPORTS

Balan Taxi - **06 11 23 31 84**

Cars Philibert - **04 74 46 19 19**

Euro Taxi - **06 85 20 53 40**

Transport à la demande de la 3CM

04 78 98 56 26
https://philibert-transport.fr/les-differents-reseaux/reseau-3cm
ou via l'application 3CM & MOI

Taxi de la Côtère - **04 72 25 92 14**

Transports Faure - **04 74 61 10 35**

Gare SNCF - **36 35**

www.voyages-sncf.com

Aéroport St-Exupéry

0 826 80 08 26
www.lyonaeroports.com

NUMEROS D'URGENCE



Médecin de garde	116 117
Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie	17
Samu	15
Drogues Alcool Tabac	113
Allo enfance maltraitée	119
Violence Femmes	3919
Sida Infos	0 800 840 800
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Sos suicide	04 78 52 55 26
Pharmacie de garde	3237
Appel d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler	114 (sms)
Vétérinaire de garde	04 72 30 40 40
Harcèlement scolaire	3020

VOS DÉMARCHES EN LIGNE

Vous pouvez désormais effectuer toutes vos démarches en ligne sur le site service-public.fr

- changement d'adresse,
- dossier demande carte d'identité, passeport,
- demande d'acte de naissance,
- demande d'inscription sur les listes électorales,
- recensement citoyen obligatoire,

- autorisation de sortie du territoire,
- achat du timbre fiscal,
- certificat de situation administrative (non gage),
- télépoints (solde des points du permis de conduire, duplicata de carte grise ...).



PAPERS - CITOYENNETÉ
Etat civil, Passeport, Elections,
Papiers à conserver, Carte d'identité...



FAMILLE
Allocations Familiale, Naissance,
Mariage, Pacs, Scolarité...



SOCIAL - SANTE
Carte Vitale, Chômage, Handicap,
RSA, Personnes âgées...



TRAVAIL
CDD, Concours, Retraite,
Démission, Période d'essai...



LOGEMENT
Allocation logement, Permis
de construire, Logement social,
Fin de bail...



TRANSPORT
Carte grise, Permis de conduire,
Contrôle technique, Infractions...



LOISIRS
Animaux, Permis bateau,
Tourisme, Permis de chasser...



ETRANGER
Titres de séjour, Attestation d'accueil,
Regroupement familial...



JUSTICE
Casier judiciaire, Plainte,
Aide juridictionnelle, Saisie...



ARGENT
Crédit immobilier, Impôts,
Consommation, Livret A,
Assurance, Surendettement...

VOS ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

SALLE POLYVALENTE

(capacité d'accueil 400 personnes)

La salle polyvalente est mise à la disposition des écoles et des associations durant la semaine pour la pratique de différentes activités (gymnastique, danse, tir à l'arc ...). Notre policier municipal, Patrick Ducarre assure le suivi des locations (remises des clés, états des lieux, contrôles divers ...).

La salle polyvalente peut être louée aux Balanais comme aux personnes extérieures. Toute réservation donne lieu au versement d'arrhes lors de la signature du contrat de location, pas de réservation par téléphone, renseignement sur la disponibilité uniquement.

TARIFS 2021	Habitants	Montant des arrhes	Extérieurs	Montant des arrhes
une journée*	400 euros	150 euros	600 euros	200 euros
un week-end	600 euros	200 euros	900 euros	300 euros
Caution	900 euros	Dépôt garantie tri sélectif		75 euros

*samedi (salle à disposition du vendredi 13h30 au dimanche 8h) *dimanche (salle à disposition du dimanche 8h au lundi 8h30)
Dans tous les cas, la salle est restituée vide, rangée et nettoyée. La vaisselle est mise à disposition sur simple demande et sans surcoût (200 convives environs).

SALLE DE L'AMITIÉ

(capacité d'accueil 30 personnes)

La salle de l'amitié est exclusivement réservée aux Balanais, sous-location interdite, et pour le week-end complet. Un justificatif de domicile sera demandé pour toute location.

Cette salle ne peut être louée que pour des repas organisés le midi, pas de soirées festives.

Deux options possibles :

- La salle de l'amitié seule
(salle pour 30 personnes, kitchenette attenante et sanitaires),
- La salle de l'amitié plus la salle des boulaux
(2^{ème} salle non attenante à la salle de l'amitié, pour 30 personnes).

TARIFS 2020	Location	Montant des arrhes	Caution	Dépôt garantie tri sélectif
une salle	150 euros	50 euros	350 euros	75 euros
deux salles	200 euros	75 euros	350 euros	75 euros

MATÉRIEL

La mairie propose, aux Balanais exclusivement, de louer des tables et des bancs de type brasserie. La location minimale est d'un ensemble de 5 tables et 10 bancs. Les Balanais peuvent aussi louer le chapiteau (6mx10m).

Coûts de la location :

- 5 tables + 10 bancs = 35 euros (caution 170 euros)
- 1 ensemble supplémentaire = 5 euros
- chapiteau = 70 euros (caution 500 euros)

Tous renseignements complémentaires auprès de :
Paméla Nesterovitch - 04 78 06 19 24



les Mousquetaires

**Du lundi au samedi
8h30-19h30 NON STOP**





www.intermarche.com
vos courses sont entre de bonnes mains

**OUVERT LE DIMANCHE
de 9h à 12h**

168 route de Thil - 01120 La Boisse
Tél. **04 78 06 32 66**
Fax 04 78 06 00 49

JLC MAINTENANCE

**Entretien & dépannage
de votre chaudière**

GAZ - FIOUL - SOLAIRE - BOIS

04 78 06 79 52

jlcmaintenance@orange.fr



Artisans De Votre Informatique

Audit, Conseil, Développement, Formation,
Bureautique, Internet, Intranet, Réseaux
Fourniture de matériel, Installation, Dépannage

Commerçants - Artisans - PME - PMI - Particuliers

Téléphone : 04 78 55 39 33 - Mail : contact@advi.fr
Contact : Pierre-Yves GERARD

ADVI SARL - 22 La Cerisaie - 01120 Dagneux

Garage des 4 Chemins
Agent Peugeot




558, route de Balan - 01120 Dagneux
Tél. 04 78 06 35 59
garagedes4chemins@gmail.com

Terrasse
Restaurant Le Bosphore

Sandwiches et plats
sur place ou à emporter





Ouvert 7j/7 de 11h à 23h - le dimanche de 17h à 22h

9, place de la valbonne - 01360 BALAN
Tél. 04 72 25 06 77

**ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU - DÉMOLITION
TRAVAUX PUBLICS - AMÉNAGEMENT DE RIVIÈRE**



26, avenue de Verdun
01640 JUJURIEUX

Tél. 04 74 36 81 33 - Fax : 04 74 36 88 97
contact@socatratp.com - www.socatratp.com

AGENCE IMMOBILIÈRE

BEL'IMMO

84 route de Genève
01360 Béligneux

Tél : 04 72 25 91 18

beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux  



ESTIMATION
GRATUITE
et avec le sourire 😊

SARL **FAUCHER**

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIÈRE - RAMONAGE**

«L'énergie est notre avenir, économisons-la !!»

Vente Fuel - **GNR**
Énergies renouvelables



faucher.crost@free.fr 04.78.06.21.25 01360 BALAN

JL CARRAZ

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56 - Fax : 04 78 06 31 88
carraz@wanadoo.fr - www.plomberiecarraz.fr

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir



183 Rue des Sapinettes - 01360 BALAN - Tél. 04 78 97 40 82 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

Gedimat
Crevat
Au cœur de l'ouvrage.

1481 Avenue des Prés Seigneurs
01120 DAGNEUX
Tel : 04.78.06.12.48 - Fax : 04.78.06.07.02
crevat@gedimat.fr

SUPER  **Montluel**

16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - **04.78.06.26.78**
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



courses  .com

 location



... pour vous, près de chez vous !